

Ville de Sallanches

Guide économique

« Créer son entreprise, devenir son propre patron, est une aventure qui fait rêver beaucoup de personnes. Mais la réussite d'un entrepreneur ne doit jamais rien au hasard. Elle exige au contraire beaucoup de préparation et de rigueur.

L'objectif de ce guide est de faciliter la tâche des porteurs de projets en présentant sous une forme condensée, à l'usage des créateurs d'entreprises, les principales données socio-économiques de la Ville de Sallanches.

Les informations élémentaires que vous trouverez dans ce guide vous permettront d'élaborer votre projet sur des bases solides.

La réalisation de ce guide illustre la volonté de la Ville de Sallanches de s'impliquer auprès de tous ceux qui entreprennent, en leur apportant un soutien qui renforce leurs chances de réussite ».

Ville de Sallanches
Guide économique
SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES

- | | |
|--|--------|
| 1. Histoire | Page 5 |
| 2. Le Relief | Page 6 |
| 3. Sallanches aujourd'hui | Page 7 |
| 4. Composition du tissu économique Sallanchard | Page 8 |

L'EQUIPEMENT COMMERCIAL

- | | |
|--|---------|
| 1. Inventaire commercial de Sallanches | Page 12 |
| 2. Inventaire commercial pôle urbain de Sallanches | Page 13 |
| 3. Inventaire commercial du Pays du Mont-Blanc | Page 14 |

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

- | | |
|---|---------|
| 1. Evolution de la population des communes du pays du Mont-Blanc entre 1982 et 1999 | Page 18 |
| 2. Nombre de foyers, résidences secondaires, personnes par ménage, dans le pays du Mont-Blanc | Page 19 |
| 3. Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle | Page 20 |
| 4. Evolution de la population de Sallanches par tranches d'âge entre 1982 et 1990 | Page 21 |

FREQUENTATION TOURISTIQUE

Page 22

LE RESEAU DE COMMUNICATION

Page 23

PARC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Page 24

TAUX DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES

Page 25

DOSSIER DU CREATEUR D'ENTREPRISE

Page 26

Ville de Sallanches

Guide économique

AIDES A LA CREATION D'ENTREPRISES

- | | |
|---|---------|
| 1. Les aides à la création et à la reprise d'entreprise | Page 33 |
| 2. Arve Giffre Initiative | Page 41 |
| 3. Adresses utiles | Page 42 |
| 4. Toutes les aides à l'industrie | Page 43 |

CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES

- | | |
|--|---------|
| 1. Immatriculation d'une Société à responsabilité Limitée (Sarl) | Page 58 |
| 2. Immatriculation d'une personne physique | Page 59 |

CONTACTS UTILES

Page 61

AGENCES IMMOBILIERES DE SALLANCHES

Page 66

ETABLISSEMENTS BANCAIRES DE SALLANCHES

Page 67

BIBLIOGRAPHIE

Page 69

INFORMATIONS GENERALES

1. L'Histoire

2. Le Relief

3. Sallanches aujourd'hui

4. Composition du tissu économique

HISTOIRE

Le nom de Sallanches dérive vraisemblablement du terme préceltique « Salanca » signifiant « rivière, cours d'eau, torrent ». En effet, il désigne tout à la fois les deux torrents et la ville qui s'est organisée depuis son origine autour de leurs confluents.

L'histoire de Sallanches n'est parfaitement connue qu'à partir du XI^e siècle, lorsque le Faucigny devient le fief de l'empire germanique. Le Haut-Faucigny, après avoir été colonisé par les Romains, fût dévasté par les Ostrogoths et les Sarrasins. Les Francs et les Burgondes l'incorporèrent ensuite à leur royaume.

A partir du XIV^e siècle Sallanches, dont le sort est lié à la province du Faucigny, dépend de la famille de Savoie qui fonde en 1718 le royaume de Piémont Sardaigne. Après l'intermède de l'occupation française pendant la révolution et le Premier Empire (1792-1814), la monarchie Sarde est restaurée jusqu'au rattachement définitif de la Savoie à la France en 1860

Après les incendies de 1520 et 1669, Sallanches a été à nouveau complètement détruite par un terrible incendie en 1840, mais grâce au roi Charles-Albert de Piémont-Sardaigne et à la solidarité des savoyards la ville est reconstruite suivant le projet de l'ingénieur urbaniste François JUSTIN, à l'image du plan de Turin.

La fin du XIX siècle est marquée par les grands travaux d'endiguement de la Sallanche et de construction du pont du Mont-Blanc et du réseau d'alimentation en eau potable. La ligne de chemin de fer jusqu'au Fayet est ouverte en 1898 et l'électricité installée en 1901. En 1921, Sallanches est décrétée station de tourisme.

Le début de la deuxième moitié du XX^e siècle se caractérise par une expansion économique très forte. Le développement de la pratique touristique dans l'évolution des sociétés modernes et la qualité exceptionnelle des sites montagneux qui délimitent celui de Sallanches ont largement contribué à un véritable changement d'échelle de la Ville favorisé par l'ouverture du tunnel routier sous le Mont-Blanc le 19 juillet 1965 et l'inauguration de l'autoroute A40 le 10 juillet 1976. Sa fonction commerciale au service des stations voisines se confirme et s'amplifie. De nos jours, Sallanches remplit plus que jamais le rôle de capitale du pays du Mont Blanc.

LE RELIEF

D'une superficie de 6 587 hectares depuis sa fusion avec Saint-Roch en 1971 et Saint-Martin en 1977, la commune de Sallanches est située en face du Mont-Blanc entre la chaîne des Aravis et le massif du Coloney. Les glaciers ont laissé, en se retirant, une tranchée que l'Arve a comblée en partie, créant le profil en « U » typique des vallées glaciaires, suivant un axe nord-sud.

La plaine ainsi formée se situe à une altitude moyenne de 540 mètres ; le fond de la vallée de 1 400m de large sur 6 500m de long est pratiquement plat, alors que le versant sud-est est constitué de coteaux relativement escarpés dominés par les Aravis (Pointe Percée 2 750m) et que le versant sud-ouest correspond à un coteau plus faiblement incliné et dominé par l'aiguille de Warens et la tête du Coloney qui culmine à 2 692 m.

SALLANCHES AUJOURD'HUI

Sallanches doit une grande partie de son développement économique à sa desserte routière et aux activités économiques qui ont pu s'y déployer avec plus de facilité. En effet, l'autoroute A40 (dite Autoroute blanche) inaugurée en 1975 et la route nationale 205 permettent aux transporteurs routiers comme aux automobilistes, en provenance de Bonneville, de rejoindre Saint-Gervais, Chamonix, l'Italie via le Tunnel du Mont-Blanc, ou encore Passy et Megève. Sallanches se trouve ainsi le point de distribution d'importants flux de circulation. L'activité commerciale de Sallanches, inscrite dans l'histoire de la ville, s'est vue complétée par une activité industrielle de décolletage qui continue à soutenir la renommée de la vallée de l'Arve. Son activité touristique a connu une croissance forte et constante, entre 1975 et 1990, comme dans l'ensemble du Pays du Mont-Blanc, activité basée sur la notoriété internationale du site le plus haut d'Europe, l'alpinisme et les sports d'hiver.

La ville de Sallanches se caractérise par une activité économique diversifiée. Le commerce, l'industrie et les services marchands en constituent les principaux secteurs. L'agriculture, le BTP et le tourisme complètent ce panorama. Le tissu économique de Sallanches se compose, pour l'essentiel, de petites et moyennes entreprises et de petits commerces.

Le secteur du commerce compte des grandes surfaces de distribution (Carrefour, Monoprix, Europa Discount, Joué Club, La Boîte à Outils, Au Vieux Campeur, etc...), des commerces de gros (Réal, Richardson, Haute-Savoie Viande, Point P, Brossette BTI, Emonet, Autodistribution, Comptoir Savoisien de Chauffage, Vins Fichard, Sodilim, Aldis, Codi cash) et environ 350 commerces de détail.

Pour sa part, le secteur secondaire recense, en 1995, 450 emplois salariés et 29 entreprises de décolletage à Sallanches, dont les plus importantes sont : Anthogyr, Thévenet, Bossonnet, Techdent, Supermétal, Baussant, Rossat, Rennard, Gagliardi, Pezet, Malouvis, Microtech, Décolletage de Warens.

Ville de Sallanches

Guide économique

Sallanches accueille le siège de l'entreprise Dynastar. Filiale du groupe Rossignol, située sur le plan mondial au 4^{ème} rang des fabricants de skis, elle compte 430 salariés, ce qui fait d'elle la plus grosse entreprise du Pays du Mont-Blanc en nombre d'emplois.

Pour Sallanches, l'agriculture représente une activité traditionnelle qui a largement imprimé la vie locale. Le recensement général de l'agriculture (RGA) dénombrait 93 exploitations à Sallanches en 1989 et montre une forte et constante diminution du nombre d'exploitations. Ainsi, en 1996, on ne compte plus que 42 exploitations à titre principal. L'agriculture induit une industrie agro-alimentaire qui, à Sallanches, recense une centaine d'emplois pour 16 entreprises en 1995.

Le tourisme, quant à lui, se caractérise par une offre diversifiée, une fréquentation de passage et une clientèle touristique en provenance des stations voisines. Il apporte une contribution non négligeable au développement des commerces.

Sallanches, tout en se développant sur le plan économique, assure parallèlement une fonction de ville résidentielle. Elle accueille une proportion croissante de cadres et professions libérales, attirés par la qualité de son panorama, sa situation géographique et la qualité de vie proposée. En terme de poids démographique, SALLANCHES est la 8^{ème} commune du Département sur 293 communes. C'est aussi la commune la plus importante du pays du Mont-Blanc.

Sallanches, en quelques chiffres, c'est 15 000 habitants soit ¼ de la population du pays du Mont-Blanc, 350 commerces de détail, 67 commerces de gros, 360 prestataires de service, 200 industries manufacturières, un hypermarché, des services publics tels que le Centre des Impôts, l'Hôpital, la Trésorerie Principale, le Greffe du Tribunal de Grande Instance, la Mission Locale Jeune, l'ANPE, les ASSEDIC, un Parc Industriel et Commercial de 80 hectares accueillant 150 entreprises, un centre ville dynamique composé de 210 commerces.

Sallanches est par excellence la capitale commerciale du Pays du Mont-Blanc.

Ville de Sallanches

Guide économique

Composition du tissu économique Sallancharde

Classement réalisé selon la Nomenclature d'Activité Française (36 sections)

Activité	NAF 36	Nombre
Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques		302
Immobilier, locations et services aux entreprises		132
Santé et action sociale		119
Construction		98
Services collectifs, sociaux et personnels		69
Hôtels et restaurants		65
Agriculture, chasse, sylviculture		46
Métallurgie et travail des métaux		33
Activités financières		30
Industries agricoles et alimentaires		20
Transports et communications		16
Fabrication d'équipements électriques et électroniques		13
Industrie du papier et du carton ; édition et imprimerie		13
Education		11
Autres industries manufacturières		11
Industrie textile et habillement		6
Administration publique		5
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques		4
Production et distribution d'électricité de gaz et d'eau		3
Travail du bois et fabrication d'articles en bois		2
Fabrication de machines et équipements		1
Fabrication de matériel de transport		1

L'EQUIPEMENT COMMERCIAL

1. Inventaire commercial de Sallanches
2. Inventaire commercial du pôle urbain de Sallanches, Passy, Domancy, Saint-Gervais
3. Inventaire commercial du Pays du Mont-Blanc
4. Cartographie du Pays du Mont-Blanc

Ville de Sallanches

Guide économique

INVENTAIRE COMMERCIAL DE SALLANCHES

Nombre de commerces par nature

32	: Commerce de détail d'habillement	4	: Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques
23	: Restauration de type traditionnel	4	: Commerce de détail de carburants
21	: Débits de boisson	4	: Commerce et réparation de motocycles
20	: Coiffure	4	: Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté
18	: Entretien et réparation de véhicules automobiles	3	: Commerce de détail d'appareils électroménagers et de radio
17	: Commerce de véhicules automobiles	3	: Pâtisserie
14	: Commerces de détail divers en magasin spécialisé	3	: Commerce de détail de textiles
13	: Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	3	: Commerces de détail en magasin non spécialisé
11	: Commerce de détail de meubles	2	: Hôtels de tourisme sans restaurant
8	: Commerce de détail d'équipements du foyer	2	: Commerce de détail de quincaillerie
8	: Commerce de détail de la chaussure	2	: Commerce de détail de bricolage
8	: Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	2	: Commerce de détail de produits laitiers
7	: Commerce de détail d'horlogerie et de bijouterie	2	: Cuisson de produits de boulangerie
7	: Commerce de détail d'optique et de photographie	1	: Commerces de détail alimentaires spécialisés divers
7	: Commerce de détail non alimentaire sur marchés	1	: Cafés tabacs
7	: Commerce de détail de fleurs	1	: Supermarchés
6	: Hôtels avec restaurant	1	: Réparation de chaussures et d'articles en cuir
6	: Commerce de détail de biens d'occasion en magasin	1	: Débits de boissons
6	: Commerce de détail d'articles de sport et de loisir	1	: Réparation d'articles personnels et domestiques n.c.a.
6	: Commerce d'alimentation générale	1	: Magasins populaires
5	: Blanchisserie - teinturerie de détail	1	: Commerce de détail de boissons
5	: Commerce de détail d'équipements automobiles	1	: Commerce de détail de revêtements de sols et de murs
5	: Charcuterie	1	: Prêt-à-porter
5	: Commerce de détail de produits pharmaceutiques	1	: Commerce de détail de produits surgelés
5	: Restauration de type rapide	1	: Hypermarchés
5	: Commerce de détail de viandes et produits à base de viande	1	: Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie
4	: Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage	1	: Réparation d'articles électriques à usage domestique
4	: Studios et autres activités photographiques		
4	: Soins de beauté		
4	: Commerce de détail alimentaire sur marchés		

mercredi 2 mars 2005

Inventaire Commercial du Pôle Urbain **Sallanches, Passy, Domancy, StGervais**

NAF	Activités	Nbre	%	NAF	Activités	Nbre	%
ALIMENTAIRE		77	11,1	HYGIENE SANTE		68	9,8
151 F	Charcuteries	4	5,2	523A	Pharmacies	13	19,1
158B	Cuisson Pains	3	3,9	523C	Articles médicaux	2	2,9
158C	Boulangerie Pâtis.	21	27,3	523E	Parfumeries	4	5,9
158D	Pâtisseries	8	10,4	524T	Optiques photos	10	14,7
158P	Torréfactions	0	0,0	930B	Pressings	11	16,2
522A	Primeurs	0	0,0	930D	Salons de coiffure	24	35,3
522C	Boucheries	9	11,7	930E	Instituts de beauté	4	5,9
522 ^E	Poissonneries	3	3,9	CULTURE LOISIRS		114	16,5
522G	Confiseries	2	2,6	522L	Débites de tabac	3	2,6
522J	Boissons	2	2,6	524R	Librairies papeteries	19	16,7
522N	Crémeries	4	5,2	524V	Horlogeries bijouteries	6	5,3
522P	Autres spécialités	3	3,9	524W	Articles de sport	38	33,3
521A	Surgelés	0	0,0	524X	Fleurs	11	9,6
521B	Alimentations générales	10	13,0	524Z	Bazar Jeux et jouets	35	30,7
521C	Supérettes	2	2,6	748A	Studios photographiques	2	1,8
521D	Supermarchés	4	5,2	AUTOS-MOTOS-CYCLES		84	12,1
555D	Traiteurs	2	2,6	501Z	Concessionnaires	29	34,5
COMMERCES NON SPECIALISES		5	0,7	502Z	Réparations autos	37	44,0
521 ^E	Magasins Populaires	1	20,0	503B	Accessoires autos	6	7,1
521 F	Hypermarchés	3	60,0	504Z	Cycles et motocycles	5	6,0
521H	Grands magasins	0	0,0	505Z	Carburants	7	8,3
521J	Autres non spécialisés	1	20,0	REPARATIONS		3	0,4
EQUIPEMENT DE LA PERSONNE		70	10,1	527A	Cordonneries	1	33,3
524A	Textiles	7	10,0	527C	Réparation électronique	0	0,0
524C	Confection PAP	46	65,7	527D	Réparation électricité	1	33,3
524 ^E	Chaussures	13	18,6	527 F	Réparation horlogerie	0	0,0
524 F	Maroquineries	4	5,7	527H	Autres réparations	1	33,3
EQUIPEMENT DE LA MAISON		58	8,4	CAFES-HOTELS-RESTAURANTS		214	30,9
524H	Meubles	15	25,9	551A	Hôtels restaurants	43	20,1
524J	Equipement du foyer	5	8,6	551C	Hôtels sans restaurant	5	2,3
524L	Electro-ménager Hi-fi	17	29,3	551D	Hôtels de préfecture	8	3,7
524N	Quincaillerie	4	6,9	553A	Restaurants traditionnels	124	57,9
524P	Bricolage	3	5,2	553B	Restaurants rapides	17	7,9
524U	Revêtements sols et murs	2	3,4	554A	Cafés-tabacs	2	0,9
524Y	Combustibles	3	5,2	554B	Débites de boissons	15	7,0
525Z	Biens d'occasion	9	15,5	TOTAL		693	
						TOTAL hors CHR	479
						TOTAL hors CHR réparations	476

Inventaire du Pays du Mont-Blanc par Canton

NAF	ACTIVITES Libellés	SALLANCHES Nombre	CHAMONIX Nombre	ST-GERVAIS Nombre
ALIMENTAIRE		73	70	74
151 F	Charcuteries	4	2	4
158B	Cuisson Pains	1	1	3
158C	Boulangerie Patisse.	13	9	17
158D	Pâtisseries	8	15	9
158P	Torréfactions		1	
521A	Surgelés			
521B	Alimentations générales	16	11	9
521C	Supérettes	4	2	2
521D	Supermarchés	2	6	3
522A	Primeurs		2	
522C	Boucheries	7	7	9
522 ^E	Poissonneries			3
522G	Confiseries	3	5	3
522J	Boissons	3	1	1
522N	Crémeries	3	1	4
522P	Autres spécialités	8	7	6
555D	Traiteurs	1		1
COMMERCES NON SPECIALISES		2	1	3
521 ^E	Magasins Populaires			1
521 F	Hypermarchés	2		1
521H	Grands magasins			
521J	Autres non spécialisés		1	1
EQUIPEMENT DE LA PERSONNE		67	40	62
524A	Textiles	8	2	6
524C	Confection PAP	52	31	41
524 ^E	Chaussures	4	4	12
524 F	Maroquineries	3	3	3
EQUIPEMENT DE LA MAISON		53	24	47
524H	Meubles	8	3	14
524J	Equipement du foyer	7	7	5
524L	Electro-ménager Hi-fi	8	6	13
524N	Quincaillerie	8	2	5
524P	Bricolage	1		2
524U	Revêt. sols et murs	2	1	1
524Y	Combustibles	2	2	2
525Z	Biens d'occasion	17	3	5
HYGIENE SANTE		35	41	61
523A	Pharmacies	9	7	10
523C	Articles médicaux		1	2
523 ^E	Parfumeries	2	2	5
524T	Optiques photos	4	7	8

Ville de Sallanches Guide économique

930B	Pressings	5	6	12
930D	Salons de coiffure	14	14	20
930 ^E	Instituts de beauté	1	4	4
CULTURE LOISIRS		102	151	115
522L	Débites de tabac	3	2	
524R	Librairies papeteries	11	15	18
524V	Horlogeries bijouteries	5	6	6
524W	Articles de sport	42	56	46
524X	Fleurs	6	6	9
524Z	Bazar Jeux et jouets	32	58	34
748A	Studios photographiques	3	8	2
AUTOS-MOTOS-CYCLES		33	18	63
501Z	Concessionnaires	12	5	20
502Z	Réparations autos	14	8	29
503B	Accessoires autos	1	1	5
504Z	Cycles et motocycles	1		4
505Z	Carburants	5	4	5
REPARATIONS		2	5	3
527A	Cordonneries	1	1	1
527C	Réparation électronique		2	
527D	Réparation électricité	1	1	1
527 F	Réparation horlogerie			
527H	Autres réparations		1	1
CAFES-HOTELS-RESTAURANTS		255	304	212
551A	Hôtels restaurants	73	92	50
551C	Hôtels sans restaurant	16	13	4
551D	Hôtels de préfecture	15	35	11
553A	Restaurants traditionnels	127	124	122
553B	Restaurants rapides	10	27	16
554A	Cafés-tabacs	1		1
554B	Débites de boissons	13	13	8
TOTAL		622	654	640
TOTAL HORS CHR		367	350	428
TOTAL HORS CHR et Réparations		365	345	425
526A	VPC générale			
526B	VPC spécialisée		1	
526D	CNS alimentaires	4	5	8
526 ^E	CNS non alimentaires	20	6	19
526G	Vente à domicile			
526H	Vente par automate			
COMMERCES NON SEDENTAIRES		24	12	27

CANTON de SALLANCHES :

- Sallanches
- Combloux
- Cordon
- Megève
- Praz-sur-Arly
- Domancy
- Demi-Quartier

CANTON de ST-GERVAIS

- Saint-Gervais
- Passy
- Les Contamines-Montjoie

CANTON de CHAMONIX

- Chamonix
- Servoz
- Les Houches
- Vallorcine

DONNEES DEMOGRAPHIQUES

1. **EVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES DU PAYS DU MONT-BLANC ENTRE 1982 ET 1999**
2. **NOMBRE DE FOYERS, RESIDENCES SECONDAIRES, PERSONNES PAR MENAGE, DANS LE PAYS DU MONT- BLANC**
3. **REPARTITION DES MENAGES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE**
4. **REPARTITION DE LA POPULATION DE SALLANCHES PAR TRANCHES D'AGE**

Ville de Sallanches
Guide économique

Evolution de la Population des Communes du Pays du Mont-Blanc entre 1982 et 1999

Communes	Population 1982	Population 1990	Variation en % de 1982 à 1990	Population 1999	Variation en % de 1990 à 1999
CHAMONIX	8 746	9 701	10,92	9 830	1,33
COMBLOUX	1 379	1 716	24,44	1 976	15,15
CORDON	701	766	9,27	881	15,01
DEMI-QUARTIER	794	866	9,07	1029	18,82
DOMANCY	1 210	1 527	26,20	1 710	11,98
Les CONTAMINES	1 027	994	-3,21	1129	13,58
LES HOUCHES	1 766	1 947	10,25	2 706	38,98
MEGEVE	5 255	4 750	-9,61	4 509	-5,07
PASSY	8 722	9 325	6,91	10 104	8,35
PRAZ S/ARLY	767	922	20,21	1081	17,25
SALLANCHES	10 296	12 767	24,00	14 383	12,66
SERVOZ	435	619	42,30	818	32,15
St GERVAIS	4 661	5 124	9,93	5 276	2,97
VALLORCINE	303	329	8,58	390	18,54
TOTAL	46 062	51 353	11,49	55 822	8,70

Ville de Sallanches
Guide économique

Nombre de foyers, Résidences Secondaires,
Personnes par ménage,
Dans le Pays du Mont-Blanc

Source : INSEE - RP 1999

Communes	Population RP 1999	Foyer	Per/mén	Rés. Sec.	Superf. Km ²	Hab/km ²
CHAMONIX	9830	4 366	2.25	6 839	116.53	84
COMBLOUX	1976	769	2.59	1 682	17.27	114
CORDON	881	343	2.56	567	22.35	39
DEMI-QUARTIER	1029	389	2.65	817	8.90	115
DOMANCY	1710	596	2.87	103	7.40	231
Les CONTAMINES	1129	499	2.26	1 808	43.55	25
Les HOUCHES	2706	1095	2.47	1 437	43.07	62
MEGEVE	4509	1 974	2.28	6 131	44.11	102
PASSY	10104	3 883	2.60	506	80.03	126

Ville de Sallanches Guide économique

PRAZ s/ARLY	1081	439	2.46	1 371	22.64	47
SALLANCHES*	14383	5877	2.44	1052	65.87	218
SERVOZ	818	319	2.57	181	13.47	60
St GERVAIS	5276	2 213	2.39	3 893	63.63	82
VALLORCINE	390	180	2.16	281	44.57	8
TOTAL	55822	22 942	2.43	26 629	593.39	94

Légende : Per/mén. : Nombre de personnes par ménage
 Rés. Sec. : Nombre de résidences secondaires
 Hab/km² : Nombre d'habitants au Km²

(*) Source : INSEE, RP 1999

Répartition des Ménages selon la catégorie socio-professionnelle

(Source : INSEE, RP 1990)

	Agriculteurs Exploitants	Artisans Commerç. Chefs d'entreprise	Cadres, Prof. Intel. Sup.	Prof. Intermé- diaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Autres sans act. Prof.	Taux d'actifs
Sallanches	0.4 %	8.0 %	9.8 %	15.5 %	11.0 %	29.7 %	21.6 %	4.0 %	74.4 %
Départ. 74	1.6 %	8.4 %	9.0 %	15.6 %	10.4 %	27.0 %	23.5 %	4.5 %	72.0 %

Ville de Sallanches Guide économique

France	2.5 %	5.8 %	9.4 %	13.2 %	10.4 %	22.0 %	29.3 %	7.4 %	63.3 %
--------	-------	-------	-------	--------	--------	--------	--------	-------	--------

Population de Sallanches Répartition par tranches d'Age

(Source : INSEE, RP 1999)

TRANCHES D'AGE	POPULATION TOTALE				NOMBRE D'ACTIFS		
	1982	1990	1999	Répartition en %	1982	1990	1999
0 - 4 ans	705	900	881	6,12			
5 - 9 ans	808	1 051	1 019	7,08			
10 - 14 ans	882	866	995	6,92			
15 - 19 ans	816	945	917	6,37	192	119	76
20 - 24 ans	804	1 010	803	5,58	630	726	631
25 - 29 ans	1 009	1 243	1 174	8,16	868	1 039	1 096
30 - 34 ans	889	1 162	1 341	9,32	732	968	1213
35 - 39 ans	767	1 037	1 194	8,30	640	866	1080

Ville de Sallanches Guide économique

40 - 44 ans	568	960	1129	7,85	468	824	1038
45 - 49 ans	528	714	969	6,74	427	589	879
50 - 54 ans	524	569	883	6,14	408	425	776
55 - 59 ans	431	501	669	4,65	316	320	482
60 - 64 ans	361	500	549	3,82	135	107	86
65 - 69 ans	248	439	538	26,91	21	29	28
70 - 74 ans	272	253	477	3,32			
75 - 79 ans	206	263	410	2,85			
80 - 84 ans	135	199	172	8,60	36	15	
85 - 89 ans	67	114	170	1,18			
90 ans et +	29	46	97	0,67			
TOTAL	10 049	12 772	14 387	100	4 873	6 027	7 385

FREQUENTATION TOURISTIQUE

Sallanches est la porte d'accès du pays du Mont-Blanc, à 40 minutes de l'Italie (lorsque le tunnel sera ouvert) et de la Suisse, c'est donc une ville de passage touristique important. La plupart des grandes stations de sports d'hiver de Haute-Savoie sont en effet situées à moins de 25 km de Sallanches et desservies presque exclusivement par le passage obligé de Sallanches (Chamonix, Saint-Gervais, Les Contamines, Megève, Combloux, Les Houches...). La fréquentation touristique du pays du Mont-Blanc est estimée à **5 600 000 nuitées en ETE** (de juin à septembre) et **6 400 000 nuitées en HIVER** (de décembre à mars). Durée du séjour moyen en Haute-Savoie : 6 jours en été et 7 jours en hiver.

Selon les sources de l'Agence Touristique Départementale, le pays du Mont-Blanc dispose d'une capacité d'accueil touristique de 183 835 lits.

Type d'hébergement	Nombre de lits
HOTELS	10 710
Hôtels 1*	808
Hôtels 2*	4 582
Hôtels 3*	3 612
Hôtels 4*	584
Hôtels NH	408

Ville de Sallanches Guide économique

Hôtels SE	716
CAMPINGS	9 906
Campings 1*	822
Campings 2*	5 211
Campings 3*	3 189
Campings 4*	105
Aire naturelle de camping	522
Camping à la ferme et rural	57
LOCATION MEUBLES	42 812
CHAMBRES D'HOTES	192
Classées	94
Non classées	98
RESIDENCES DE TOURISME	5 145
GITES RURAUX	1 004
MAISONS FAMILIALES	3 527
VILLAGES VACANCES	2 474
MF+VV (2 appellations)	151
ETS. COLLECTIFS JEUNES	5 728
REFUGES	295
GITES D'ETAPES	556
AUTRES HEBERGEMENTS Collectifs	2 075
TOTAL Lits Banalisées	84 485
Résidences Secondaires	99 350
TOTAL Lits	183 835

LE RESEAU DE COMMUNICATION

Le T.G.V. qui dessert Sallanches depuis Paris et Lyon, les autoroutes et l'aéroport de Genève constituent pour Sallanches un réseau de communication remarquable.

Les principaux axes de circulation

A40 - Macon, Sallanches, Le Fayet
 R.N. 205 - Bonneville, Sallanches, Tunnel du Mt Blanc
 R.N. 212 - Sallanches, Albertville
 R.D. 13 - Sallanches, Passy, Marlioz
 R.D. 113 - Sallanches, Cordon

Sallanches donne accès à la plupart des grandes stations de sports d'hiver et de sports de montagne de Haute-Savoie :

- St Gervais par la R.N. 205 à 20 minutes
- Les Contamines par la R.N. 205 à 35 minutes
- Combloux par la R.N. 212 à 15 minutes
- Megève par la R.N. 212 à 20 minutes
- Les Houches par la R.N. 205 à 20 minutes

Ville de Sallanches

Guide économique

- Chamonix Mt Blanc par la R.N. 205 à 25 minutes.

Les axes autoroutiers

En la plaçant à quarante minutes de Genève et de l'Italie par le tunnel du Mt Blanc, l'autoroute Blanche a fait de Sallanches une ville quasiment frontalière. De plus l'A40 et l'A41 permettent d'accéder à Annecy en $\frac{3}{4}$ d'heure, Chambéry en 1 heure, Grenoble à 1h30 et Lyon à 2 heures.

Comptages routiers – 2004

Axe	Lieu du comptage	Moyenne/jour *	Variation 04/03 en %	Pointe *
A 40	Magland	17230	2.87	35508
R.N. 205	Entrée Nord	12800	0.79	18664
R.N. 205	Entrée Sud	11370		
R.N. 212	La Vigne	8900	0.00	17638
R.D. 13	Saint-Martin	11480		

(*) Trafics en nombre de véhicules par jour, deux sens confondus

PARC D'ACTIVITES

DESCRIPTIF TECHNIQUE

Sur une superficie d'ensemble de 80 hectares, la Commune de Sallanches a engagé il y a une vingtaine d'années la réalisation d'un parc industriel et commercial.

La troisième tranche en cours d'aménagement présente les caractéristiques suivantes :

- Accès direct à l'autoroute A40.
- Site à vocation industrielle ou commerciale : affectation sur le parc en fonction de l'activité.
- Exonération de la taxe locale d'équipement
- Terrains entièrement viabilisés
- Traitements paysagés de qualité
- Surface minimum des lots 2.000 m²
- Coefficients d'emprise aux sols = 0.5 pour des terrains de superficie inférieure à 10.000 m²
= 0.6 pour des terrains de superficie supérieure à 10.000 m²

Ville de Sallanches Guide économique

- Hauteur possible jusqu'à 15 mètres.
- Prix du terrain 160.00 F. HT/m²

Pour de plus amples renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

MAIRIE de SALLANCHES	M. BRETIGNY - Service Economique	Tel. 04 50 91 27 45
SEDHS	M. CHARNAY	Tel. 04 50 57 08 50
<small>(Société d'Equipe ment De Haute-Savoie)</small>		

TAUX des TAXES DIRECTES LOCALES ANNÉE 2002

<i>Communes</i>	<i>Taxe d'habitation</i>	<i>Taxe professionnelle</i>	<i>Foncier bâti</i>	<i>Foncier non bâti</i>	<i>TEOM</i>
CHAMONIX	14,01 %	22,31 %	14,71 %	27,54 %	8,40 %
COMBLOUX	12,50 %	20,54 %	17,43 %	87,07 %	6,80 %
CONTAMINES (LES)	12,94%	19,33 %	13,30 %	96,00 %	6,78 %
CORDON	12,62 %	16,70 %	14,15 %	104,79 %	5,72 %
DEMI QUARTIER	10,14 %	13,62 %	10,28 %	43,54 %	4,91 %
DOMANCY	8,55 %	13,60 %	11,39 %	85,46 %	5,89 %
HOUCHES (LES)	12,51 %	17,73 %	13,62 %	54,26 %	10,10 %
MAGLAND	8,32 %	8,95 %	7,99 %	55,73 %	-
MEGEVE	13,22%	17,78 %	14,84 %	52,33 %	5,43 %
PASSY	13,46 %	19,99 %	17,87 %	54,62 %	10,50 %
PRAZ SUR ARLY	12,68 %	22,06 %	14,90 %	122,80 %	9,52 %
SAINT-GERVAIS	15,53 %	21,04 %	19,76 %	46,66 %	6,18 %
SALLANCHES	11,98 %	13,80 %	12,39 %	51,60 %	8,10 %
SERVOZ	10,00 %	18,58 %	10,20 %	50,29 %	7,40 %
VALLORCINE	9,00 %	18,69 %	9,22 %	56,41 %	6,82 %

TAXES DIRECTES	TAUX MOYENS	TAUX 2002	TAUX PLAFONDS
-----------------------	--------------------	------------------	----------------------

Ville de Sallanches
Guide économique

LOCALES	COMMUNAUX (année 2001)		SALLANCHES	pour 2002
	FRANCE	HAUTE-SAVOIE		
Taxe d'habitation	13,56 %	11,62 %	11,98 %	33,90 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	17,28 %	12,78 %	12,39 %	43,20 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	41,29 %	54,77 %	51,60 %	136,93 %
Taxe professionnelle	14,85 %	14,92 %	13,80 %	29,70 %

DOSSIER DU CREATEUR D'ENTREPRISE

La Chambre de Commerce et d'Industrie a élaboré un dossier destiné à soutenir et aider les créateurs d'entreprises.

Ce document est disponible à la **C.C.I.**

**5 rue du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs
BP 2072**

74011 ANNECY Cedex

Tel : 04.50.33.72.00

Fax : 04.50.52.89.95

Serveur WEB : [http ://www.haute savoie.cci.fr](http://www.haute savoie.cci.fr)

Vous trouverez ci-dessous, pour information, le sommaire du dossier du créateur d'entreprise.

SOMMAIRE :

Ville de Sallanches

Guide économique

1. CREER UNE ENTREPRISE : DU REVE A LA REALITE

- avoir une solide expérience professionnelle dans l'activité concernée.
- disposer d'un apport personnel suffisant (25 à 50 % du financement)
- présenter une étude le marché réaliste
- rédiger un dossier de présentation cohérent
- le cas particulier de l'inventeur

2. CREER SON ENTREPRISE : QUELQUES REGLES D'OR

LE PROJET

- 1) Idées de création
- 2) Expérience professionnelle du créateur
- 3) Etude du marché
- 4) Se faire aider

S'ASSOCIER

- 1) Choix des associés
- 2) Répartition des fonctions

INVESTIR

- 1) Limiter les investissements
- 2) Financement des investissements
- 3) Limiter au maximum les prises de garanties (caution, hypothèque,...)
sur le patrimoine personnel du dirigeant, des associés ou de la famille
- 4) Apports en fonds propres nécessaires

GERER

- 1) Développement de l'entreprise
- 2) Rentabilité
- 3) Règlements clients
- 4) Stocks
- 5) Découvert bancaire
- 6) Tableaux de bord

DIRIGER

- 1) Etablir une véritable stratégie de développement

Ville de Sallanches

Guide économique

- 2) Toujours conserver une longueur d'avance sur la concurrence
- 3) S'informer en permanence
- 4) Etre organisé
- 5) Prévoir l'imprévisible
- 6) Savoir déléguer
- 7) Assurer pleinement ses fonctions de responsable du personnel
- 8) Rester modeste

VENDRE

- 1) Chiffre d'affaires
- 2) Le client
- 3) Diversifier et surveiller la clientèle

3. LE PARCOURS DU CREATEUR D'ENTREPRISE

REGLE DE BASE

LES DEMARCHES PREALABLES (durée 2 mois à 1 an)

LE DEMARRAGE (durée : 1 mois)

4. CHOIX D'UNE STRUCTURE JURIDIQUE

L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

LA SOCIETE EN NOM COLLECTIF (SNC)

LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SARL)

LA SOCIETE ANONYME (SA)

LA SOCIETE COOPERATIVE OUVRIERE DE PRODUCTION (SCOP)

AUTRES STATUTS POSSIBLES

LE CAS PARTICULIER DES PROFESSIONS LIBERALES

5. L'ETUDE DE MARCHÉ

I. POURQUOI UNE ETUDE DE MARCHÉ ?

- 1) Bien connaître son marché, c'est limiter fortement ses risques

Ville de Sallanches

Guide économique

2) Faut-il réaliser soi-même l'étude de marché

REALISER UNE ETUDE DE MARCHÉ

- 1) Il n'existe pas d'étude de marché « type »
- 2) Une étude de marché doit être fiable

6. LES IMPAYES NE SONT PAS UNE FATALITE

REMARQUES PRELIMINAIRES

- 1) Les Impayés coûtent cher
- 2) Les Impayés sont à l'origine d'un dépôt de bilan sur trois

SE RENSEIGNER

- a) L'enquête personnelle
- b) Les bases de données MINITEL
- c) Les greffes des Tribunaux de Commerce
- d) Renseignements bancaires
- e) Les sociétés de renseignements commerciaux

QUELLE STRATEGIE DE PREVENTION MENER ?

- a) L'information
- b) Répartir les risques
- c) Les conditions de règlement
- d) Les documents liés à la vente
- e) Quelques solutions spécifiques

RECOUVRER LES CREANCES

- a) Solutions non judiciaires
- b) Solutions judiciaires

7. FRAIS A ENVISAGER LORS DE VOTRE INSTALLATION

1. Frais d'immatriculation au Registre du Commerce
2. Cotisations sociales
 - a) URSSAF
 - b) Assurance Maladies-Maternités
 - c) Assurance Vieillesse

8. ENTREPRISES : IMPOTS et TAXES

IMPOT SUR LE BENEFICE

IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

IMPOT SUR LES SALAIRES

AUTRES TAXES

DROITS D'ENREGISTREMENT

PLUS VALUES

9. COMMENT FONCTIONNENT LES PRINCIPAUX IMPOTS ?

LA T.V.A.

- 1) Définition
- 2) Mécanismes

L'IMPOSITION DES BENEFICES

- 1) Présentation générale
- 2) Quelques régimes spécifiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

- 1) Présentation générale
- 2) Mécanisme de l'avoir fiscal
- 3) Imposition Forfaitaire Annuelle

LA TAXE PROFESSIONNELLE

- 1) Présentation générale
- 2) Base de calcul de la T.P.

**10. MONTANT DES CHARGES SOCIALES
SI VOUS EMPLOYEZ DU PERSONNEL**

- URSSAF
- ASSEDIC
- RETRAITE COMPLEMENTAIRE
- TAXE D'APPRENTISSAGE

11. LE COUT DE LA PROTECTION INDUSTRIELLE

Ville de Sallanches

Guide économique

- BREVET
- CERTIFICAT D'UTILITE
- ENVELOPPE SOLEAU
- DESSIN ET MODELE
- MARQUE

12. L'ENTREPRISE ET LE BANQUIER

COMMENT LE BANQUIER JUGE-T-IL UN PROJET

- a) Les contraintes qui pèsent sur le banquier
- b) La personnalité du chef d'entreprise
- c) Critères généraux liés à l'entreprise
- d) Critères d'équilibre financier
- e) Les garanties

COMMENT PRESENTER UN DOSSIER BANCAIRE ?

- a) Pourquoi rédiger un dossier ?
- b) Quelles sont les qualités d'un bon dossier ?

MODELE TYPE DU DOSSIER BANCAIRE DE CREATION D'ENTREPRISE

Première partie : Les Créateurs

- 1) Curriculum Vitae
- 2) Les motivations

Deuxième partie : Le Projet

- 1) Présentation de l'activité de l'entreprise
- 2) La vente du produit
- 3) La production
- 4) Le cadre juridique choisi
- 5) La stratégie de développement envisagé à terme

Troisième partie : Le Dossier Financier

- 1) Compte de résultat prévisionnels
- 2) Plan de financement
- 3) Cycle d'exploitation

MESURES D'AIDES SPECIFIQUES « JEUNES »

- 1) Stage d'expérience professionnelle
- 2) Mini-stage
- 3) Contrat d'orientation
- 4) Contrat de qualification
- 5) Contrat d'adaptation
- 6) Contrat d'apprentissage

MESURES DIVERSES D'AIDES A L'EMBAUCHE

- 1) Embauche d'un premier salarié
- 2) Stage d'accès à l'entreprise
- 3) Convention de coopération
- 4) Contrats initiative-emploi
- 5) Réduction des cotisations sur les bas salaires
- 6) Transformation d'un poste à temps plein en temps partiel
- 7) Incitation à la réduction collective du temps de travail
- 8) Aides diverses aux entreprises employant des personnes handicapées
- 9) Aides à l'embauche de rapatriés d'origine nord-africaine ou de leurs enfants

1. Les Aides Financières à la Création d'Entreprise

2. ARVE GIFFRE INITIATIVE

3. Toutes les Aides à l'Industrie

AIDES FINANCIERES A LA CREATION **D'ENTREPRISES**

Il est difficile au créateur d'entreprises de se tracer un chemin dans l'univers des systèmes d'aides à la création et à la reprise d'entreprises. Nous avons donc essayé de présenter brièvement chacune des principales mesures afin que vous puissiez juger rapidement si vous pouvez en bénéficier ou non.

Les aides présentées dans ce document concernent uniquement les créations ex nihilo d'entreprises.

- 1. L'AIDE AUX CHOMEURS CRÉATEURS D'ENTREPRISES**
- 2. LE DISPOSITIF RÉGIONAL D'APPUI À LA CRÉATION**
- 3. LES ALLEGEMENTS FISCAUX**
- 4. LES SUBVENTIONS DIVERSES**
- 5. LES PRETS SPÉCIFIQUES**
- 6. RECHERCHE D'UN BATIMENT**

Ville de Sallanches

Guide économique

- 7. LE CAPITAL RISQUE**
- 8. LES GARANTIES DE LA SOFARIS**
- 9. LE CONGE CREATION D'ENTREPRISE**
- 10. ADRESSES UTILES**

1. L'AIDE AUX CHÔMEURS CRÉATEURS D'ENTREPRISES - ACCRE

NATURE DE L'AIDE :

Exonération de charges sociales pendant un an :

- Le créateur bénéficie de la prise en charge des cotisations d'assurance-maladie, maternité, invalidité, décès, des prestations familiales, de l'assurance (de base) vieillesse et veuvage, de la garantie du risque accident de travail. La CSG, la CRDS et l'assurance vieillesse complémentaire ne sont pas exonérées.
- L'exonération de charges sociales est totale (à l'exception du régime de retraite complémentaire) pour les demandeurs d'emploi indemnisés par les ASSEDIC ou susceptibles de l'être. Pour les autres bénéficiaires, l'exonération ne porte que sur la partie des revenus ou rémunérations ne dépassant pas 120 % du SMIC.

Chéquier-conseil :

- Les créateurs peuvent demander 3 chèquiers composés de 6 chèques de 300 F chacun. Le coût de l'heure de conseil est fixé à 400 F ; le créateur verse le complément de 100 F sauf pour les bénéficiaires du RMI ou de l'Allocation Spécifique de Solidarité. La liste des conseillers habilités à percevoir les chèques-conseil est disponible à la Préfecture - rue du 30^e Régiment d'Infanterie - BP 2332 – 74034 ANNECY Cedex Tél. : 04 50 33 60 00.

PROCÉDURE :

- Le dossier de demande d'exonération et de chéquier est à retirer auprès de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - 48, av. de la République - 74960 CRAN-GEVRIER - Tél. 04 50 88 28 00.
La DDTEFP organise une réunion d'information chaque lundi à partir de 14h15.
ATTENTION : la demande d'exonération doit être formulée avant la création de l'entreprise.

2. LE DISPOSITIF RÉGIONAL D'APPUI A LA CRÉATION

Ville de Sallanches Guide économique

Le dossier de demande de subvention est à retirer auprès des organismes ci-dessous :

ARVE GIFFRE INITIATIVE
c/o MAISON DE L'EMPLOI
Stéphanie BOUILLOUX
Le Bellerive - Bâtiment C2
100, rue Paul Verlaine
74130 BONNEVILLE
Tel : 04.50.97.30.75

**Chambre de Commerce et
d'Industrie de la Haute-
Savoie**
2, rue du Lac
BP 2072
74011 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 33 72 02

**Chambre de Métiers de la
Haute-Savoie**
28, avenue de France
BP 2015
74011 ANNECY Cedex
Tél. : 04 50 23 92 22

3. LES ALLEGEMENTS FISCAUX

EXONÉRATION D'IMPOT FORFAITAIRE ANNUEL :

Elle s'applique pour 3 ans aux entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés à condition que la moitié au moins du capital ait été souscrit en numéraire

EXONÉRATION DE TAXE PROFESSIONNELLE :

- Année de création : pas de taxe professionnelle à verser

RÉGIME DE LA MICRO-ENTREPRISE :

Il s'agit d'un régime ultra-simplifié de déclaration fiscale pour les revenus commerciaux et non commerciaux de faible importance

- Les entreprises concernées sont celles présentant les caractéristiques suivantes :
 - Entreprises individuelles
 - Chiffre d'affaires annuel inférieur à **76.000 € HT** pour les entreprises de vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place, de fourniture de logement.
- Chiffre d'affaires annuel inférieur à **30.000 € HT** pour les autres entreprises
- L'abattement forfaitaire pour frais est de :
 - 70 % du chiffre d'affaires pour les activités d'achat-revente et de fourniture de logement
 - 50 % du chiffre d'affaires pour les autres activités
 - 35 % du chiffre d'affaires pour les entreprises soumises au régime des bénéficiaires non commerciaux.

4. LES SUBVENTIONS DIVERSES

PRIME A L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (PAT TERTIAIRE) :

- **Principales opérations** : création, extension, décentralisation et, exceptionnellement, reprise d'une entreprise
- **Entreprises concernées** : services hautement qualifiés (activités d'ingénierie, de recherche...)
- **Aide** : 10.000 € maximum par emploi créé
- **Conditions d'attribution** :
 - Dans le cas d'une création, décentralisation ou reprise, le programme doit entraîner la création d'au moins 20 emplois sur une période de 3 ans
 - Dans le cas d'une extension, le programme doit aboutir à un accroissement de 50 % des effectifs de l'entreprise ou à la création d'au moins 50 emplois
- **Contact** : Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) – 5, rue Narvik – 38000 GRENOBLE Tel : 04.76.87.61.68

CRÉATION D'ENTREPRISE PAR UNE PERSONNE HANDICAPÉE :

- Prise en charge de 50 % maximum du coût total du projet avec subvention plafonnée à 10.000 e
- Contact : Ass. Nat. Gestion Fond. Insert. Prof. Handicapés (AGEFIPH)
29, rue Condorcet
38090 VILLEFONTAINE
Tél. : 04.74.94.20.21

5. LES PRÊTS SPÉCIFIQUES

PRETS BONIFIÉS À L'ARTISANAT :

- **Bénéficiaires** : entreprises artisanales inscrites au Répertoire de Métiers, restauration traditionnelle (hors restauration rapide), entreprises commerciales d'alimentation (moins de 400 m² de surface et moins de 1,5 M€ de CA TTC)
- **Objet** :
 - la mise aux normes européennes de sécurité des machines et équipements de travail
 - la mise en conformité aux règles sanitaires pour le traitement des denrées alimentaires et de salubrité des installations
 - le passage à l'€

Ville de Sallanches

Guide économique

- **Montant** : maximum 80 % du montant HT de l'investissement. Le prêt est plafonné à 45.000 €
- **Durée** : 7 ans maximum (différé d'amortissement possible jusqu'à 24 mois)
- **Taux** : 3,50 %
- **Contact** : une partie du réseau bancaire

PRETS CONVENTIONNES A L'ARTISANAT :

- **Bénéficiaires** : entreprises artisanales inscrites au Répertoire de Métiers, restauration traditionnelle (hors restauration rapide), entreprises commerciales d'alimentation (moins de 400 m² de surface et moins de 1,5 M€ de CA TTC)
- **Objet** : Tout projet d'investissement professionnel.
- **Montant** : pas de plafond
- **Durée** : 2 à 15 ans (différé d'amortissement possible jusqu'à 24 mois)
- **Taux** : 5,35 %
- **Contact** : une partie du réseau bancaire

PRETS BANCAIRES AUX ENTREPRISES (P.B.E. - CODEVI) :

- **Bénéficiaires** : entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 76 M€
- **Objet** : investissements professionnels
- **Quotité** : 70 % du montant de l'investissement HT

- **Montant** : pas de plafond
- **Durée** : 5 à 12 ans
- **Taux** : 5 % à 6,75 % selon les établissements financiers
- **Contact** : réseau bancaire

ASSOCIATION POUR LE DROIT A L'INITIATIVE ECONOMIQUE (ADIE) :

1) Crédit solidaire :

- **Bénéficiaires** : demandeurs d'emploi, personnes titulaires du RMI
- **Montant** : 4000 € maximum
- **Durée** : 2 ans maximum

Ville de Sallanches

Guide économique

- **Taux** : 6,50 % + contribution au fonds de garantie (3 % du montant du prêt)
- **Garantie** : caution solidaire de l'entourage à hauteur de 50 % du prêt
- **Contact** : ADIE - Mairie de Seynod - BP 25 - 74601 SEYNOD CEDEX - Tel : 04.50.52.27.91- Géraldine CLERC

2) Prêt d'honneur (Fonds provenant de le Région Rhône Alpes)

Ce prêt est un complément du crédit solidaire. Il faut obligatoirement avoir obtenu le crédit solidaire avant de pouvoir solliciter le prêt d'honneur.

- **Bénéficiaires** : demandeurs d'emploi, personnes titulaires du RMI
- **Montant** : 4500 € maximum
- **Durée** : 2 ans maximum avec différé d'amortissement possible de 2 ans

PRETS D'HONNEUR :

- **Arve Giffre Initiative** :

Projets industriels, de services, de négoce ou de commerce

- L'obtention du prêt est conditionnée par une installation dans la Vallée de l'Arve (arrondissement de Bonneville). Par ailleurs, l'entreprise ne doit pas encore exister.
- Le montant du prêt peut atteindre 22.000 €
- Aucun taux d'intérêt n'est appliqué

- Contact : **ARVE GIFFRE INITIATIVE** c/o MAISON DE L'EMPLOI
Stéphanie BOUILLOUX
Le Bellerive - Bâtiment C2
100, rue Paul Verlaine
74130 BONNEVILLE
Tel : 04.50.97.30.75

- **Savoies Entreprendre** :

- Le montant du prêt peut atteindre 30.000 €. Un parrainage étroit par un chef d'entreprise est également prévu
- Aucun taux d'intérêt n'est appliqué
- Contact : **SAVOIES ENTREPRENDRE** c/o ROUTIN
Angélique BROCHIER
Rue Emile Romanet
BP 9428
73094 CHAMBERY CEDEX 9
Tel : 04.79.25.91.61

- **Club des Créateurs d'Entreprises Industrielles de la Haute-Savoie** :

Ville de Sallanches

Guide économique

- L'obtention du prêt (créateur ou repreneur) est conditionnée par une adhésion au Club depuis au moins 6 mois
- Le montant du prêt peut atteindre 30.000 €, en 2 tranches :
- Pendant les 3 premières années : 15.000 €
- Entre 3 et 5 ans : 15.000 €
- Le taux du prêt est calculé sur la base suivante : taux de base bancaire moins 1 % (assurance comprise)
- Contact : **CCI HAUTE-SAVOIE**
rue du 27ème Bataillon de Chasseurs - BP 2072
74011 ANNECY CEDEX
Tel : 04.50.33.72.00

6. RECHERCHE D'UN LOCAL PROFESSIONNEL

Le Service économique de la ville de Sallanches en partenariat avec les agences immobilières locales gère depuis plusieurs années un fichier des locaux professionnels. Vous pouvez consulter la liste de ces locaux à l'accueil des Services Techniques.

7. LE CAPITAL-RISQUE SPÉCIFIQUE AUX CRÉATEURS

HAUTE-SAVOIE DEMAIN

27, rue Royale
BP 320
74000 ANNECY CEDEX

RHONE-ALPES CRÉATION

10, chemin du Château d'Eau
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
Tel : 04.72.52.39.39

8. LES GARANTIES DE LA SOFARIS EN FAVEUR DES CREATIONS D'ENTREPRISES

La SOFARIS intervient en apportant sa garantie au banquier qui va financer l'entreprise.

OBJECTIFS :

Sécuriser l'établissement financier dont une partie du risque sera pris en charge par la SOFARIS

Limiter les garanties personnelles données par le chef d'entreprise (caution, hypothèque)

Bénéficiaires :

Les entreprises:

- créées ayant de 0 à 3 ans d'ancienneté ;
- relevant de tous les secteurs sauf l'agriculture traditionnelle, l'immobilier, l'enseignement général.

Ville de Sallanches

Guide économique

MODALITÉS :

La **SOFARIS** garantie **70 % maximum** des financements liés à la création de l'entreprise nouvelle.

La SOFARIS perçoit une commission d'intervention de 0,6 % l'an sur l'encours du crédit garanti et n'intervient qu'à l'initiative de la banque.

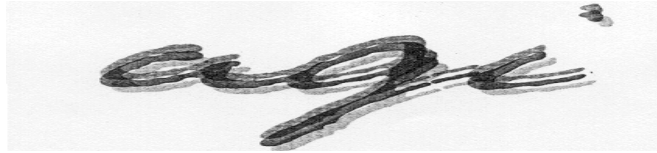
CONTACT : réseau bancaire

9. LE CONGE CREATION D'ENTREPRISES ET LE CONGE SABBATIQUE

Ces deux congés peuvent permettre à un salarié souhaitant créer sa propre entreprise de s'absenter de chez son employeur pour une période prolongée, tout en ayant l'assurance de retrouver, à l'issue du congé, un emploi équivalent au même niveau de qualification et de salaire. Durant ces congés, le contrat de travail est suspendu et non pas rompu.

Par conséquent, les effets du contrat sont eux-mêmes suspendus et notamment le versement du salaire ; mais certaines obligations demeurent, en particulier l'obligation de discrétion et de non-concurrence du salarié.

Pour une information complète sur l'ensemble des aides nous vous invitons à visiter le site Internet de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) www.apce.com .



arve giffre initiative

Plate-forme d'aides à la création d'entreprises
Affiliée au réseau France INITIATIVE (FIR)

Contact : Stéphanie BOUILLOUX

ARVE GIFFRE INITIATIVE

Créée en juin 1997 et logée à la Maison de l'Emploi de BONNEVILLE, ARVE GIFFRE INITIATIVE est une association qui aide à la création d'entreprises sur l'arrondissement de Bonneville (Vallée de l'Arve et du Giffre).

Son fonds d'intervention provient de dons de mécènes locaux: entreprises privées de la région, banques, syndicats professionnels, CCI de Haute Savoie, Chambre des Métiers de Haute Savoie, EDF-GDF, France Télécom, le Conseil Régional et la Caisse des Dépôts et Consignations. Il s'élève aujourd'hui à plus de 2000 KF.

Elle est composée d'un Conseil d'Administration et d'un Comité d'Agrément chargé d'étudier et de délivrer les aides, constitués de professionnels bénévoles.

L'association appartient à un réseau national d'aide à la création d'entreprises: FRANCE INITIATIVE RESEAU (150 plates-formes en France).

Tout futur porteur de projet, qui souhaite s'établir sur l'arrondissement de Bonneville, pour la création de son entreprise et qui rencontre des difficultés de financement peut solliciter le soutien de l'association.

Il peut être aidé :

↳ par l'octroi d'un prêt d'honneur à titre personnel, à taux 0% (en moyenne 50 000 Frs remboursable en 3 ans, avec un maximum de 150 000 Frs remboursable en 7 ans).

↳ par une subvention délivrée par le Conseil Régional Rhône Alpes « Mille et un Talents » dans les 6 mois de démarrage de son activité

Le bénéficiaire d'un prêt d'honneur et/ou d'une subvention Région se verra également proposé un parrain pour l'accompagner dans le démarrage de son activité.

Pour solliciter une aide, le créateur doit préparer un dossier comprenant:

↳ une description détaillée du projet: activité, lieu d'exercice, forme juridique, mode d'exploitation..

↳ une présentation du ou des créateurs: curriculum vitae

↳ des éléments d'étude de marché sur l'activité choisie: état de la demande, de la concurrence..

↳ une description développée de la clientèle cible et de la politique de communication.

↳ un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans

↳ un tableau de financement prévisionnel sur 3 ans

↳ un tableau de flux de trésorerie sur les 12 mois.

Vous pouvez vous faire accompagner pour l'élaboration de ce dossier par l'ensemble des intervenants dans le domaine de la création d'entreprises : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Boutique de Gestion, et autres partenaires (experts comptables, conseillers juridiques, avocats, conseillers en créations d'entreprises, ...)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Stéphanie BOUILLOUX
ARVE GIFFRE INITIATIVE
Maison de l'Emploi – Le Bellerive – Bâtiment C2
100, rue Paul Verlaine
74130 BONNEVILLE
Tél : 04 50 97 30 75 / Fax : 04 50 97 28 31

10. ADRESSES UTILES

CCI de la Haute-Savoie

Chambre de Commerce et d'Industrie

✉ 2, rue du Lac
BP 2072
74011 ANNECY Cedex
☎ 04.50.33.72.00

REGION RHONE ALPES

✉ BP 19
69751 CHARBONNIERES LES BAINS
☎ 04.50.72.59.40.00

DATAR

✉ 5, rue Narvik
38000 GRENOBLE
☎ 04.76.87.61.68

AGEFIPH

Association Nationale Gestion Fond. Inert. Prof. Handicapés

✉ 29, rue Condorcet
38090 VILLEFONTAINE
☎ 04.74.94.20.21

Direction des Services Fiscaux

✉ 7, rue Dupanloup
74000 ANNECY
☎ 04.50.88.40.00

DRIRE

Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et Environnement

✉ 30, avenue de France
74000 ANNECY
☎ 04.50.60.40.00

PREFECTURE Haute Savoie

✉ rue du 30^e Régiment d'Infanterie
BP 2332
74034 ANNECY
☎ 04.50.33.61.04

DDTEFP

Dir. Dépt. Travail Emploi Formation Prof.

✉ 48, avenue de la République
74000 ANNECY
☎ 04.50.88.28.00

DDAF

Direction Départementale De l'Agriculture et de la Forêt

✉ 7, rue Dupanloup
74000 ANNECY

☎ 04.50.88.41.96

Chambre de Métiers de la Haute-Savoie

✉ 28, avenue de France
BP 2015
74011 ANNECY Cedex
☎ 04.50.23.92.22

DRCA

Direction Régionale au Commerce et à l'Artisanat

Préfecture de la Région Rhône Alpes
✉ 31, rue Mazenod
69426 LYON Cedex 03
☎ 04.78.52.09.83

ADIE

Association pour le droit à l'initiative économique

✉ Mairie de Seynod
BP 25
74601 SEYNOD Cedex
☎ 04.50.52.27.91

ARVE GIFFRE INITIATIVE

✉ C/o Maison de l'Emploi
Le Bellerive – Bât. CE
100, rue Paul Verlaine
74130 BONNEVILLE
☎ 04.50.97.30.75

SAVOIES ENTREPRENDRE

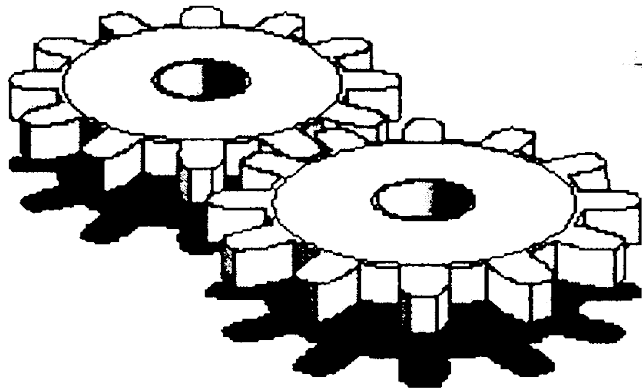
✉ C/o ROUTIN
Rue Emile Romanet
BP 9428
73094 CHAMBERY Cedex 9
☎ 04.79.25.91.61

URSAFF

Union de Recouvrement Sécurité Sociale – Allocations Familiale

✉ 21 avenue de Genève
Rue Emile Romanet
74995 ANNECY Cedex 09
☎ 04.50.88.46.46

TOUTES LES AIDES



A L'INDUSTRIE

Nota

1/ les aides « générales » à l'investissement tendent à disparaître. La plupart des subventions et avances remboursables sont aujourd'hui très ciblées : aides sectorielles concernant des projets spécifiques (innovation technologique, export...).

2/ des changements importants pourront intervenir dans certains programmes d'aides à compter du 01/01/2000.

3/ ce tableau concerne uniquement les aides à l'industrie sous forme de primes ou d'avances remboursables (la CCI édite d'autres documents sur les aides à la création ou à la reprise d'entreprises, sur les exonérations de charges sociales et sur certaines mesures fiscales).



Document réalisé par la

Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie – Service Industrie

2 rue du Lac, 74000 ANNECY / tél. 04 50 33 72 03 / serveur WEB : <http://www.haute-savoie.cci.fr>

Edition 31/01/2002

AIDES DIVERSES À LA CRÉATION, À L'IMPLANTATION

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

1001 TALENTS	Cette aide régionale concerne les projets de création ou de reprise suivants : - entreprise détenue majoritairement par des personnes physiques qui créent ou reprennent pour la 1ère fois, - exclusion des activités exercées en statut libéral ou agent commercial. Les projets doivent avoir un impact significatif pour le développement du territoire. L'aide est subordonnée à un accompagnement par une structure agréée et par un parrainage. La demande doit être faite durant les 6 premiers mois d'activité.	Subvention	15 000 € maximum par projet. L'aide est majorée de 30 % pour les projets issus de l'enseignement supérieur et de la recherche de Rhône-Alpes ainsi que pour les projets de bio-technologies ou du numérique.	CCI HAUTE-SAVOIE Espace Entreprise Tél. : 04 50 33 72 89 RÉGION RHÔNE-ALPES Tél. : 04 72 59 40 00
EDEN	Cette subvention est destinée aux bénéficiaires suivants : - jeunes de 18 à ≤ 26 ans bénéficiant des mesures "emploi jeune", - jeunes ≤ 30 ans sans allocation chômage ou reconnus comme handicapé, - titulaires du RMI, de l'ASS, de l'AI, de l'API, de l'allocation veuvage, - salariés (ou ex-salariés) repreneurs de leur entreprise en dépôt de bilan.	Subvention	6 098 € (si pluralité de demandeurs, le montant total ne peut excéder 9 148 €). 76 225 € maximum pour des salariés reprenant leur affaire en difficulté. Un financement complémentaire représentant au moins 1/2 du montant de la subvention doit être obtenu.	CCI HAUTE-SAVOIE Espace Entreprise Tél. : 04 50 33 72 89
ENTREPRISES LOCALEMENT INNOVANTES	Aide à la création d'entreprises exploitant une base agricole (agroalimentaire, etc).	Subvention	- étude de faisabilité : 80 % du coût total plafonné à 4 600 €. - aide à l'investissement : 50 % max. du coût total plafonné à 46 000 €.	MISSION DES ENTREPRISES LOCALEMENT INNOVANTES Tél. : 04.78.63.34.34
HANDICAPÉS	Aide aux handicapés créateurs d'entreprise demandeurs d'emplois.	Subvention	10 671 € dans la limite de 50 % maximum du coût total du projet.	AGEFIPH Tél. : 04 74 94 20 21

AIDES GÉNÉRALES AU DÉVELOPPEMENT

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
FRAC INDUSTRIE (Changement en cours)	Le Fonds Régional d'Aide au Conseil (FRAC) concerne les entreprises < 250 salariés qui peuvent obtenir une prise en charge des honoraires de consultants spécialisés dans les domaines suivants : - stratégie, - Internet, - environnement, - productique (automatisation, CAO, gestion de production, amélioration des processus de fabrication), - conseil première intervention (entreprises n'ayant jamais bénéficié d'un FRAC) : qualité, outils de gestion, diagnostic process ou produit... <i>Nota : le cumul des aides FRAC doit être ≤ 30 489,80 € depuis 1989</i>	Subvention	Diagnostic (< 5 jours) : prise en charge à 80 % avec prime plafonnée à 3 000 €. Etude approfondie (≥ 5 jours) : prise en charge à 50 % avec prime plafonnée à 15 000 €.	Dir. Régionale de l'Industrie, de la Re-cherche et de l'Environnement, DRIRE Tél. 04 50 08 09 00 Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY.

AIDES GÉNÉRALES AU DÉVELOPPEMENT (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

AVANCES REMBOURSABLES POUR LES JEUNES ENTREPRISES (1 à 5 ans)	Appui financier aux entreprises industrielles < 500 salariés, de 1 à 5 ans d'existence, ayant un projet de développement significatif.	Avance remboursable à 1 % + accompagnement	22 800 à 38 000 € avec remboursement en 3 annuités après 2 ans de différé (aide ≤ situation nette de l'entreprise + soutien bancaire obligatoire).	RÉGION RHÔNE-ALPES Tél. : 04 72 59 51 76
--	--	--	--	---

AIDES GÉNÉRALES AU DÉVELOPPEMENT (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	de forme	MONTANT	ORGANISME
PROGRAMME ATOUT DROP	Aide à la mise en place d'une nouvelle technologie de production	Subvention	Phase de faisabilité : 50 % du coût HT éligible	DRIRE
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES PMI - F. D. PMI-	Entreprises industrielles < 250 salariés, non contrôlée à + de 25 % par un groupe de personnes physiques, implantée dans une zone protégée par le système de sauvegarde des entreprises, matériellement autonome de surcharge multifonctions, transitive. 3 000 000 € dans le cadre d'un projet global de développement. S'applique en Haute-Savoie à la zone OPI	Subvention (faisabilité)	Entreprises < 50 salariés : 15 % maxi des investissements d'entreprise, étude de marché, étude de faisabilité : 50 % plafonnée à 40 000 € des investissements. Aide plafonnée à 300 000 €.	DRIRE Tél. : 04 50 66 40 00 Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 61 49 Tél. : 04 50 33 72 03
CONTRATS RÉGIONAUX D'OBJECTIF CROISSANCE - C. R. O. C.-	Aide aux entreprises industrielles < 250 pers. ayant un projet de développement global de 30 à 999 999 € (hors immobilier, stocks, goûts supplémentaires, paiements de projets...) Le projet devra avoir un impact positif sur l'économie, sur l'emploi, sur l'environnement...	Avance remboursable (phase de réalisation et/ou réalisation selon dépenses prises en compte)	Selon projet et en fonction des effectifs salariés. Plafond à 160 000 €.	RÉGION RHÔNE-ALPES CCI HAUTE-SAVOIE
AIDE AU RENFORCEMENT L'ENCADREMENT - A. R. E.-	Devoir un impact positif sur l'économie, sur l'emploi, sur l'environnement... * activité industrielle (hors agroalimentaire et hors reprise d'entreprise) créée depuis plus de 3 ans.	Subvention	Phase de faisabilité, frais de conseil en recrutement, étude, ... : subvention plafonnée à 10 000 €	DRIRE Philippe PERICHON - Claude BONZY
INITIATIVES D'ENTREPRISES EN RÉSEAU	Associations d'entreprises ou de salariés de même activité de chaque économie commerciale et/ou technologique. Le réseau devra être constitué sous forme d'une association à but non lucratif. Exclu R&D minimum un emploi par entreprise et délégation directe du	Subvention	Prise en charge de 50 % des dépenses d'animation, de création de structures, de coopération de réseaux des dépenses 5 000 €. prime est plafonnée à 76 000 €.	RÉGION RHÔNE-ALPES Tél. : 04 72 59 51 76 Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY
PROGRAMME ATOUT LOGIC	Aide aux entreprises industrielles dont l'effectif est compris entre 20 et 250 salariés. Créent des liaisons entre plusieurs fonctions informatiques de l'ATC P2 et dans l'expérience concerne la production ou la circulation de données et la circulation des données au sein de l'entreprise. Déclasse éligibles la collaboration d'un schéma directeur d'implémentation informatique et des cahiers des charges correspondants cumulés avec d'autres aides (subventions, exonérations, Nota : le cumul des aides ATOUT doit être ≤ à 190 561,27 € par entreprise depuis 1984 * l'entreprise ne doit pas avoir cumulé plus de 30 000 € au titre de l'Aide au Renforcement de l'Encadrement depuis 1994	Subvention	Prise en charge à 50 % du coût HT du projet avec prime plafonnée à 40 000 €.	DRIRE Tél. 04 50 08 09 00 Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Philippe PERICHON - Claude BONZY

CONTRAT POUR LA MIXITÉ DES EMPLOIS	Aide aux entreprises < 600 salariés pour l'embauche, la mutation, la promotion de femmes dans les métiers ou qualifications où elles sont peu représentées.	Subvention	Prise en charge par l'État (après signature d'un contrat de mixité) de : - 50 % maximum du coût de la formation, - 30 % du coût des rémunérations pendant la formation, - 50 % des coûts d'aménagement de postes ou de locaux.	DELEGATION REGIONALE AUX DROITS DES FEMMES Tél. 04 78 60 60 49
---	---	------------	---	---

AIDES GÉNÉRALES AU DÉVELOPPEMENT (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
CONVENTION D'OBJECTIF CONTRAT DE PREVENTION (Amélioration des conditions de travail)	L'aide permet de soutenir l'action menée par les entreprises qui améliorent notablement la sécurité, le confort des tâches et qui tendent à diminuer les contraintes physiques pesant sur les salariés. <i>Nota : la Caisse Régionale d'Assurance Maladie peut mettre à disposition des entreprises, des ingénieurs et techniciens pour prévenir les risques industriels (domaine : machines, automatismes, levage et manutention, incendie et explosion, nuisance physique et chimique, électricité et rayonnements, BTP...).</i>	Subvention Diagnostic, conseil, formations	% des études préalables externes. % des investissements. - Aide technique gratuite (conseil) - Aide à l'investissement au cas par cas : 15 à 70 % de la part liée à l'amélioration des conditions de travail.	CRAM / M. ALLEMAND Tél. : 04 50 66 68 01 (lundi) fax : 04 50 66 68 09 Tél. : 04 72 91 96 01 (les autres jours)
PRIME À L'INSERTION	Aide à l'embauche et à la formation professionnelle des personnes handicapées.	Subvention	1 600 € pour l'entreprise. 800 € à l'acceptation du dossier pour la personne handicapée. Pour le contrat en alternance ou d'un contrat d'apprentissage. 1 600 € pour l'entreprise et pour la personne handicapée.	AGEFIPH Tél. : 04 74 94 20 21

AIDES SECTORIELLES

AGRO-ALIMENTAIRE

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
FRAC Agro-Alimentaire -FRAC I. A. A.-	Aide au conseil pour les entreprises ≤ 250 salariés dont l'activité est la transformation des produits agricoles et alimentaires, le stockage, le conditionnement. Domaines éligibles : stratégie, qualité, recherche de créneaux nouveaux, ...	Subvention	Diagnostic (< 5 jours) : prise en charge à 80 % avec une prime plafonnée à 3 000 €. Étude (≥ 5 jours) : prise en charge à 50 % avec une prime plafonnée à 15 000 €.	Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, DRAF Mme DUCOURTIL Tél. : 04 78 63 13 13 RÉGION Rhône-Alpes Tél. : 04 72 59 46 08
FONDS RÉGIONAL D'INTER- VENTION STRATÉGIQUE POUR LES IAA -F. R. I. S.-	Aide aux projets de développement industriel global d'entreprises < 500 salariés dont l'activité est la transformation des produits agricoles et alimentaires ou horticoles.	Avance remboursable	10 % à 15 % des investissements – plafond de 152 500 € à 228 500 € suivant zone.	RÉGION RHÔNE-ALPES. Direction de l'Agriculture et du Tourisme / Mme NARCE Tél. : 04 72 59 46 08
PRIME D'ORIENTATION AGRICOLE -P. O. A.- + AIDE CEE F. E. O. G. A. possible	Aide aux entreprises agroalimentaires (1ère transformation) en création, extension, regroupement ou modernisation de leurs installations pour des investissements matériels contribuant à la maîtrise de la qualité, à l'innovation technologique, ou au regroupement d'activité (investissements exclus : matériel de transport, informatique, matériel d'occasion, locaux sociaux, bureaux).	Subvention	5 % des investissements éligibles selon les secteurs d'activité (une aide européenne peut s'ajouter).	DRAF RHÔNE-ALPES Mme DUCOURTIL Tél. : 04 78 63 13 13 DDAF- Service product. agricole et industrie agroalimentaire Tél. : 04 50 88 41 96

AIDES SECTORIELLES

FILIÈRE BOIS

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
AIDE DE L'ETAT POUR L'EXPLOITATION DU BOIS + AIDE CEE F.E.O.G.A.	Aide aux exploitants forestiers, aux prestataires de service (entrepreneurs de travaux forestiers) et aux établissements de formation pour l'acquisition de certains matériels forestiers neufs.	Subvention	10 % des investissements concernés (variable) cumulable avec aide européenne mais ne pouvant excéder 30 % du coût de l'investissement.	DRAF RHÔNE-ALPES (SERFOB) M. Marc ROBERT Tél. : 04 79 85 45 98 DDAF / M. GEMIANI Tél. : 04 50 88 41 70
FONDS RÉGIONAL D'INTERVENTION STRATÉGIQUE POUR LA FILIÈRE BOIS -F. R. I. S.-	Aide à l'accompagnement des entreprises < 500 salariés, porteurs d'un projet de développement significatif avec un impact positif sur l'environnement, la meilleure valorisation de la production forestière et la création d'emplois. Secteurs : exploitation forestière, 1 ^{ère} transformation des grumes.	Subvention	Plafond de 30 500 € à 45 750 €. Taux 10 à 15 % suivant la zone.	RÉGION RHÔNE-ALPES Tél. : 04 72 59 46 08
PLAN DE DEVELOPPEMENT RURAL -P.D.R.-	Adaptation des scieries par la modernisation des équipements, la dynamisation des ventes et la recherche de nouveaux débouchés dans la zone objectif 2* et à la zone éligible à l'aide de sortie de l'objectif 5b*.	Subvention	80 % des études. 50 % des investissements avec montant plafond de 100 000 F (15 244,90 €).	DRAF RHONE-ALPES (SERFOB) M. ROBERT Tél. : 04 79 85 45 98 / 04 79 96 35 33 06 14 35 47 99 DDAF M. IRIART Tél. : 04 50 88 41 70
AIDE AU DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DU BOIS -A.D.I.BOIS.-	Scieries et entreprises de 1 ^{ère} transformation du bois qui investissent dans les matériaux, la construction, l'aménagement du bâtiment, génie civil,	Subvention	Variable entre 10 et 15 % des investissements.	DRAF RHÔNE-ALPES (SERFOB) / M. ROBERT Tél. : 04 79 85 45 98
FRAC FILIÈRE BOIS	Aide au Conseil pour les entreprises < 500 salariés dont l'activité est l'exploitation forestière, la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} transformation du bois. Domaines éligibles : stratégie, qualité, recherche de créneaux nouveaux.	Subvention	Diagnostic (< 5 jours) : prise en charge à 80 % avec prime plafonnée à 3 000 €. Etude (≥5 jours) : prise en charge à 50 % avec prime plafonnée à 15 000 €.	REGION RHÔNE-ALPES Tél. : 04 72 59 46 08
DIVERS				
FRAC BTP	Aide au conseil pour les entreprises < 250 salariés du secteur BTP (artisans, PME, cabinets d'architectes et d'ingénierie) pour des études de stratégie de développement, de qualité, de gestion. <i>Nota : le cumul des aides FRAC doit être < 38 000 € depuis 5 ans.</i>	Subvention	Diagnostic (< 5 jours) : prise en charge à 80 % avec prime plafonnée à 3 000 €. Etude (≥5 jours) : prise en charge à 50 % avec prime plafonnée à 15 000 €.	Direction Régionale de l'Équipement DRE Mme BREUIL Tél. : 04 78 14 01 72

DIVERS (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

FRAC ARTISANAT	Aide au conseil pour les entreprises inscrites au Répertoire des Métiers pour des études de développement, de qualité, d'informatisation d'une gestion de production, d'organisation et de stratégie commerciale. <i>Nota : le cumul des aides FRAC doit être < 200 000 F depuis 1992.</i>	Subvention	Étude < 4 573,47 € : prise en charge à 80 % du coût avec prime plafonnée à 2 286,74 €. Étude > 4 573,47 € : prise en charge à 50 % du coût avec prime plafonnée à 7 622,45 €.	Chambre des Métiers Tél. : 04 50 23 92 30
FRAC TRANSPORT	Aide au conseil extérieur des entreprises < 250 salariés du secteur des transports pour améliorer leurs performances dans les moments importants de leur développement. <i>Nota : le cumul des aides FRAC doit être < 38 000 € depuis 3 ans.</i>	Subvention	Diagnostic (< 5 jours) : prise en charge à 80 % avec prime plafonnée à 3 000 €. Étude (≥5 jours) : prise en charge à 50 % avec prime plafonnée à 15 000 €.	Direction Régionale de l'Équipement DRE Mme GUARRACINO Tél. : 04 78 14 01 76

AIDES À L'INNOVATION

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
FONDS D'EXPERTISE	Objectif : aider dans sa réflexion le chef d'entreprise confronté à un problème technique au cours d'un projet de développement technologique. Entreprises < 500 personnes. Modalités : 1/2 journée avec des experts (2 au maximum)	Rémunération des experts assurée par Présence Rhône-Alpes	381 € TTC par expert.	PRÉSENCE RHÔNE-ALPES Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
FONDS CONSULTANT	Objectif : aider dans sa réflexion le chef d'entreprise confronté à un problème technique au cours d'un projet de développement technologique. Entreprises < 500 personnes. Modalités : 4 demi-journées d'expertise avec des chercheurs du secteur public (2 au maximum)	Rémunération des consultants assurée par Présence Rhône-Alpes	Forfait de 916 € par consultant.	PRÉSENCE RHÔNE-ALPES Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
PRESTATION TECHNOLOGIQUE RÉSEAU -P. T. R.-	Financement de réalisations effectuées par un prestataire extérieur et visant à élever le niveau technologique de l'entreprise (dépôt 1er brevet France, études, essais, veille technologique...) S'adresse uniquement aux petites entreprises n'ayant pas bénéficié d'aide au développement technologique depuis 2 ans.	Subvention	75 % du dossier avec plafond de 5 000 €.	PRÉSENCE RHÔNE-ALPES Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
AIDE AU DEVELOPPEMENT POUR L'INNOVATION -A. D. I-	Financement des dépenses de mise au point d'un produit ou procédé nouveau à caractère technologique (phase de faisabilité, brevet, prototype, présérie, conception du lancement commercial, 1er salon...). Prise en charge des dépenses d'études internes et externes directement liées au développement et aux lancements industriel et commercial. Entreprises < 2 000 personnes.	Avance remboursable en cas de succès	Prêt à 0 % d'intérêt couvrant 50 % maximum des frais retenus. Abondement possible par d'autres partenaires.	ANVAR Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON

AIDES À L'INNOVATION (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

PRE-LANCEMENT INDUSTRIEL DE L'INNOVATION	Financement d'une phase finale de projet à caractère technologique innovant et notamment les projets ayant bénéficié d'une aide à l'innovation de l'Anvar (dépenses internes, pré-séries, essais, 1 ^{ère} démonstration).	Avance remboursable en cas de succès	50 % des dépenses retenues.	REGION - ANVAR Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
PROGRAMME ATOUT PUMA	Objectif : favoriser l'amélioration des produits du marché par l'utilisation de matériaux "avancés", nouveaux pour l'entreprise (polymères simples ou chargés, polymères + métal, céramiques, verres composites, collages...). 2 phases possibles : - faisabilité (recours à un expert extérieur), - réalisation (achat matière, réalisat. des prototypes, formation...). Entreprises de + de 3 ans avec un effectif compris entre 20 et 2 000 salariés. Un plan commercial doit accompagner tout lancement de produit aidé. <i>Nota : le cumul des aides ATOUT doit être < à 190 561,27 € par entreprise depuis 1984</i>	Subvention pour la phase de faisabilité. Avance remboursable pour la réalisation	Subvention = 50 % du coût HT et montant maxi 40 000 €. Avance remboursable : 50 % du coût HT et montant maximum de 200 000 € pour l'ensemble des phases de faisabilité et réalisation.	DRIRE Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
PROGRAMME ATOUT PUCE	Objectif : favoriser l'intégration de systèmes utilisant des composants électroniques dans une production et modernisation de l'électronique d'un produit (ex : intégration de microprocesseurs). 2 phases possibles : - faisabilité technique et commerciale (étude extérieure ou faite en interne), - réalisation (achat matières, prototypes...). Entreprise de + de 3 ans ayant un effectif compris entre 20 et 2 000 salariés. Un plan commercial doit accompagner tout lancement de produit aidé. <i>Nota : le cumul des aides ATOUT doit être < à 190 561,27 € par entreprise depuis 1984</i>	Subvention pour la phase de faisabilité. Avance remboursable pour la réalisation	Subvention : 50 % du coût HT et montant maxi 40 000 €. Avance remboursable : 50 % du coût HT et montant maximum de 200 000 €.	DRIRE Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
FRAC DESIGN	Entreprises < 250 salariés. *recours à des cabinets de stylisme et de design (audit création et esthétique). *recrutement de styliste-modéliste, coloriste, designers.	Subvention Subvention	Diagnostic (<5 jours) : prise en charge à 80 % avec prime plafonnée à 3 000 €. Intervention longue (≥ 5 jours) : prise en charge à 50 % du coût HT avec prime plafonnée à 15 000 €. 50 % du coût salarial de la première année avec prime plafonnée à 15 000 €.	DRIRE Tél. : 04 50 08 09 00 Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Philippe PERICHON, Claude BONZY

AIDES À L'INNOVATION (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

CONVENTION POUR LE RECRUTEMENT DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS -CO. R. TECH.S.-	Objectif : financer l'embauche d'un technicien qui travaillera pendant une année sur un projet innovant pour l'entreprise (moins de 250 salariés) en partenariat avec un centre de compétence (laboratoire public, université, centre technique). Le technicien recruté : âgé de moins de 30 ans, titulaire BAC + 2, salaire minimum : 15,24 K€ brut.	Subvention	Montant forfaitaire couvrant environ la moitié du salaire de la 1ère année (charges sociales comprises), soit 13 000 € TTC (environ selon programme) dont 1 800 € TTC versés au centre de compétence pour sa collaboration.	PRÉSENCE RHÔNE-ALPES Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
AIDE AU RECRUTEMENT POUR L'INNOVATION -A. R. I.-	Objectif : financer l'embauche, par les entreprises < 2 000 salariés (de préférence < 250 pers.), d'un ingénieur (niveau Bac + 5) ou d'un docteur (Bac + 8) en recherche et développement.	Subvention	50 % maximum des salaires de la 1ère année avec plafond à 25 000 €.	ANVAR Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
CONVENTION INDUSTRIELLE DE FORMATION PAR LA RECHERCHE -C. I. F.RE.-	Objectif : financement du salaire d'un jeune ingénieur ou jeune cadre (Bac + 5) travaillant sur un projet de recherche et développement en liaison directe avec un laboratoire extérieur (salaire minimum 20 214,74 € brut annuel). Ce projet doit être réalisé dans le cadre d'une thèse de doctorat.	Subvention pendant 3 ans	14 600 € HAT en moyenne/an.	Agence Nationale de Recherche Technique, ANRT Rhône-Alpes M. Jean-Pierre LAHEURTE Tél. : 04 37 91 43 58 Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
CONVENTION DIPLOME DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE -D.R.T.-	Objectif : financer le salaire d'un jeune ingénieur en dernière année ou d'un étudiant diplômé d'un IUP, travaillant sur un projet de recherche avec un laboratoire.	Subvention sur 18 mois	50 % des dépenses éligibles plafonnée à 11 000 € par an.	ANVAR - ANRT Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
AIDE AUX JEUNES POUR L'INNOVATION	Aider les jeunes à réaliser un projet d'innovation dans le cadre de leur établissement de formation. Projet ayant au moins une des caractéristiques suivantes : partenariat avec un entreprise/association de compétence/orientation vers la création d'entreprise.	Subvention	50 % maxi des dépenses retenues plafonnées à 6 000 €.	ANVAR Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
SOUTIEN AUX SRC	S'adresse aux sociétés de Recherche sous Contrat.	Subvention	Abondement proportionnel au montant des facturations de recherche industrielle de l'année précédente.	ANVAR Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON

AIDES À L'INNOVATION (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

CREDIT IMPOT RECHERCHE	Valoriser des dépenses de recherches et du recrutement : dotations aux amortissements, dépenses de personnel, frais de brevet, normalisation, opérations avec organismes agréés...). Entreprises industrielles passibles de l'IR.	Allègement fiscal	50 % de la différence des dépenses de R&D de l'année et de la moyenne des deux années précédentes.	AGENCE NATIONALE RECHERCHE TECHNIQUE – URRT Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
APPEL À PROJETS	Aide s'adressant prioritairement aux entreprises et groupes indépendants < 5 000 personnes. Les projets, à fort caractère innovant, doivent concerner l'un des 4 domaines suivants : - la production performante (nouvelles technologies), - le développement de nouveaux produits (grand public et professionnels) à fonctions enrichies, - l'interaction produit-production, - les technologies clés. Ces projets peuvent être individuels ou collectifs.	Avance remboursable et/ou subvention	50 % maximum des dépenses retenues (subvention pour les projets fortement collectifs). La phase de validation technico-économique du projet peut également bénéficier d'une avance remboursable ou d'une subvention (50 % des dépenses limitées à 1 MF).	DRIRE Tél. 04 50 66 40 00
AIDE AU PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE EUROPÉEN	Programme EUREKA, partenariat technologique avec 1 ou plusieurs entreprises industrielles de l'UE : - dépenses liées à la recherche de partenaires, - dépenses liées à la définition des objectifs, préparation des accords de coopération.	Subvention	Plafonnée à 25 000 € plus avance remboursable.	ANVAR Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 03 Claude BONZY, Philippe PERICHON
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE (Programme européen)	Aide au développement de projets associant au moins 2 partenaires de 2 états différents de l'Union Européenne (ou 1 membre de l'UE + 1 membre d'un état associé ou 2 membres de l'UE + 1 membre d'un état tiers ou 1 membre de l'UE + 1 membre d'un état associé + 1 membre d'un état tiers). Prise en charge des frais de démonstration du projet, des frais de déplacements, des frais d'études, de formation... Domaines concernés : "qualité de la vie et gestion des ressources du vivant", "société de l'information conviviale", "croissance compétitive et durable", "énergie", "environnement et développement durable".	Subvention	Variable en fonction du programme concerné. <i>Attention : les dossiers ne sont admis que dans le cadre d'appels à projets.</i>	Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 05 Laurence GROLLIER
PRIME EXPLORATOIRE (Programme européen)	Mesure destinée à favoriser l'accès des PME aux programmes de R&D communautaires. Des primes de faisabilité peuvent être accordées pour développer une idée de projet (recherche de partenaires, vérification du caractère novateur, pré-étude de marché, définition du programme de travail...) devant conduire à une proposition complète. La proposition doit émaner d'au moins 2 PME issues de 2 états membres de l'UE (ou 1 membre de l'UE + 1 membre d'un état associé).	Subvention	Jusqu'à 75 % des coûts totaux, dans la limite de 22 500 €.	Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 05 Laurence GROLLIER

AIDES À L'INNOVATION (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

CRAFT (Programme européen)	Aide destinée aux PME ne disposant pas de capacités de recherche propres et confiant tout ou partie de la R&D dans le cadre d'un des programmes communautaires cités plus haut à une ou plusieurs organisations de recherche. La proposition doit être présentée par au moins 3 PME issues de 2 états membres ou associés de l'UE + 1 laboratoire ou d'un état membre et d'un état associé au tiers exécutant la recherche.	Subvention	Jusqu'à 50 % du coût total avec subvention entre 300 K€ et 2 000 K€ pour la PME capable de résoudre elle-même une partie du problème technique.	Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 05 Laurence GROLLIER
LIFE ENVIRONNEMENT (Programme européen)	Projets innovants dans l'industrie permettant de réduire les nuisances environnementales (technologies propres, recyclage, ...). Projets des collectivités territoriales permettant d'expérimenter des techniques et pratiques innovantes dans les domaines relevant notamment de la gestion de l'eau, des déchets ou des pollutions et nuisances.	Subvention	50 % des dépenses éligibles. 30 % pour les projets générateurs de recettes.	Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 05 Laurence GROLLIER

AIDES À L'ENVIRONNEMENT

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
AIDE POUR LE CONSEIL	Aides à la décision. Concerne les domaines énergie, air, déchets et management environnemental, hors intervention réglementaire. Type pré-diagnostic (bilan technique rapide pour identification des problèmes et proposition d'axes d'amélioration).	Subvention	Pré-diagnostics : coût fixe de 2 300 € (2 jours de prestations d'un expert référencé)	ADEME Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
	Réalisation de diagnostics (FRAC ou Fonds Régional d'Aide au Conseil). Concerne les entreprises de moins de 500 personnes, hors entreprise en difficulté et hors intervention réglementaire.	Subvention	Diagnosics courts (< 5 jours) : 80 % du coût d'un audit (plafond 3 811 €). Diagnosics longs (6 à 60 jours) : 50 % du montant total de l'intervention et jusqu'à 80 % pour la création d'entreprises (plafond 15 245 € ou 30 490 € selon les régions)	DRIRE Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
	Réalisation de diagnostics (FRAII ou Fonds Régional d'Aide à l'Investissement Immatériel).	Subvention	Diagnosics courts (< 5 jours) : 80 % du coût d'un audit (plafond 3 811,23 €). Diagnosics longs (6 à 120 jours) : 50 % du montant total de l'intervention (plafond 30 490 €).	DRIRE Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20

AIDES À L'ENVIRONNEMENT (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
AIDE POUR LA REALISATION D'ETUDES	Aides à la décision Concerne les domaines énergie, air, déchets et management environnemental, hors intervention réglementaire. Type diagnostic (analyse approfondie de la situation et proposition d'un programme d'actions) et étude de faisabilité (étude approfondie d'une ou de plusieurs option(s) technologique(s) avant décision d'investissement).	Subvention	Diagnostic : 50 % d'aide avec coût maximum de 30 000 € Etude de faisabilité : 50 % d'aide avec coût maximum de 75 000 €.	ADEME Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
	Aides à la prévention, réduction des pollutions, mise en œuvre de procédés moins polluants, valorisation des équipements de mesure des pollutions, économie d'eau...	Subvention et avance remboursable	Etudes préalables, traitement pollution, économie d'eau, réfection réseaux, équipements de mesure... Subvention : 30 à 60 % et/ou avance remboursable suivant les cas : 35 %	AGENCE DE L'EAU RHÔNE MEDITERRANEE CORSE Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
AIDE A L'INVESTISSEMENT	Aide à l'équipement. Concerne les domaines énergie, air, déchets, hors intervention réglementaire. Pour air : dispositif d'aides en cours de finalisation : demande au cas par cas. Trois types d'opérations envisagées : régime général (déchets), régime exemplaire (déchets et énergie), régime de démonstration (déchets et énergie). Pour énergie : voie renseignements ci-après.	Subvention	De 15 % à 40 % selon le type d'entreprise (PME ou non) et le type d'opération envisagée.	ADEME Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
	Aides à la prévention, réduction des pollutions, investissements en équipements, mise en œuvre de procédés moins polluants, valorisation des équipements de mesure des pollutions, économie d'eau...	Subvention et avance remboursable	Etudes préalables, traitement pollution, économie d'eau, réfection réseaux, équipement de mesure... : subvention de 30 à 60 % et/ou avance remboursable suivant les cas : 35 %	AGENCE DE L'EAU RHÔNE MEDITERRANEE CORSE Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
AIDE POUR L'EMBAUCHE DE PERSONNEL	Pour cadre de haut niveau (FRAIL ou Fonds Régional d'Aide à l'Investissement Immatériel) Voir aussi dispositifs ANVAR	Subvention	50 % des dépenses engagées (salaire brut et charges patronales) avec un plafond de 15 000 €.	DRIRE Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
AIDE A L'EXPLOITATION	Aides à la lutte contre la pollution Peut concerner : élimination déchets spéciaux, auto surveillance des rejets, fonctionnement des ouvrages, conseil à l'exploitation.	Subvention	A voir selon le type d'aides	AGENCE DE L'EAU RHÔNE MEDITERRANEE CORSE Contact CCI : S. BORNAGHI Tél. : 04 50 33 71 20
	Aide au Bon Fonctionnement (ABF) Incitation des industriels à la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'optimisation des performances de leurs ouvrages de dépollution (type station de traitement ou installation liée aux déchets)	Subvention	10 % à 25 % selon la fraction du coût annuel d'exploitation.	
ENERGIES RENOUVELABLES	Aide au développement des entreprises dans les filières bois-énergie, biogaz éolien, solaire thermique, photovoltaïque...	Subvention	20 à 40 % suivant les programmes.	ADEME Té. : 04 72 83 46 00

AIDES À L'EXPORT

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
-----	------------------	-------	---------	-----------

AIDE À LA PROSPECTION INITIALE EXPORT -A. P. I.-	Entreprises de Rhône-Alpes < 50 salariés en situation financière saine, ayant au moins un an d'existence et n'ayant encore bénéficié d'aucune aide à l'export, qui entament des démarches export : documentation, réalisation de catalogues, deux premiers déplacements, prestations facturées par les membres du réseau français d'accompagnement des entreprises à l'export, dépense formation pour le responsable prospection (plafonnée à 20% du programme), frais de participation à un salon professionnel en tant qu'exposant (plafond à 4 500 € HT sous certaines conditions), prestations d'un cabinet conseil pour une aide à la réflexion stratégique export (plafond à 4 500 € HT).	Subvention (pour des entreprises n'ayant jamais bénéficié d'aucune aide à l'export)	50 % des dépenses avec prime plafonnée à 7 500 € HT. Plafond porté à 9 000 € quand l'entreprise fait appel à un cabinet conseil pour l'aider à élaborer une stratégie de développement export.	Direction Régionale du Commerce Extérieur (DRCE) Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Service Relations Internationales Tél. : 04 50 33 72 51 Laurence JOUVENON, Thierry DERUAZ, Anne PATOUT, e-mail : ri@haute-savoie.cci.fr
AIDE À L'IMPLANTATION À L'ETRANGER	Entreprise < 500 salariés justifiant d'un CA à l'export qui souhaite ouvrir un bureau de représentation à l'étranger ou créer une filiale commerciale. Le budget du projet de l'entreprise doit être supérieur à 45 000 €.	Subvention	30 % des dépenses éligibles sur une année avec prime plafonnée à 45 000 €.	DRCE, REGION RHONE-ALPES Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Service Relations Internationales Tél. : 04 50 33 72 51 Laurence JOUVENON, Thierry DERUAZ, Anne PATOUT, e-mail : ri@haute-savoie.cci.fr
AIDE AU RECRUTEMENT DE CADRE EXPORT -A. R. C. E.-	Pour entreprise < 500 salariés justifiant d'un chiffre d'affaires à l'export et qui embauche un cadre export.	Subvention	50 % du budget présenté, prime plafonnée à 22 000 €.	DRCE, REGION RHONE-ALPES Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Service Relations Internationales Tél. : 04 50 33 72 51 Laurence JOUVENON, Thierry DERUAZ, Anne PATOUT, e-mail : ri@haute-savoie.cci.fr
CHARGE DE MISSION EXPORT	Bénéficiaire : un groupement d'au moins 3 entreprises < 500 salariés complémentaires employant le chargé de mission et créées depuis plus d'un an. Aide : rémunération du chargé de mission, promotion des savoir-faire du groupement d'employeurs, frais de fonctionnement et de déplacements à l'étranger. Durée max. : 2 ans. Objectif : implanter 1 antenne commerciale commune animée par un cadre.	Subvention	50 % des dépenses éligibles, prime plafonnée à 76 000 € par an.	REGION RHONE-ALPES Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Service Relations Internationales Tél. : 04 50 33 72 51 Laurence JOUVENON, Thierry DERUAZ, Anne PATOUT, e-mail : ri@haute-savoie.cci.fr

AIDES À L'EXPORT (suite)

NOM	CARACTÉRISTIQUES	FORME	MONTANT	ORGANISME
JEV	Aide à la création d'entreprises communes transnationales dans l'union Européenne'. Ex : 2 PME issues de 2 États différents de L'UE	Subvention	100 000 €	Renseignements CCI HAUTE-SAVOIE Tél. : 04 50 33 72 05 Laurence GROLLIER
DIVERS	Assurances de la COFACE : prospection, foire, crédit, change... Contactez le Service Relations Internationales de la CCI HAUTE-SAVOIE pour en savoir plus : 04 50 33 72 51			

NOTA :

OBJECTIF 2 : 2000 – 2006

Monsieur CHEVASSU – DRIRE Annecy –Tél. :04 50 08 09 00.

* Commune Seyssel : Allèves, Seyssel, la Chapelle Saint Maurice, Entrevernes, Leschaux, Chêne en Semine, Clermont, Dessingy, Franchens, Menthonnex sous Clermont, Saint Germain sur Rhône, Usinens.

* Commune de Faverges : Chevaline, Cons Sainte Colombe, Doussard, Giez, Lathuille, Marlens, Montmin, Saint Ferréol, Seythenex, Bassy, Challonges, Droisy, Faverges.

Attention : ne pourra pas bénéficier de l'aide communautaire que les projets bénéficiant déjà d'un soutien français.

CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES

1. **Immatriculation d'une Société à responsabilité limitée (Sarl)**

2. **Immatriculation d'une personne physique**

**CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAVOIE**
5 rue du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs - B.P. 2072
74011 ANNECY Cedex
Tél. : 04.50.33.72.11

CHAMBRE DE

IMMATRICULATION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Pièces à fournir au C.F.E.

1 - PIECES RELATIVES A LA PERSONNE MORALE

- 2 expéditions ou 2 originaux des statuts signés (les statuts déposés en vue de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés n'ont pas à être revêtus de la mention de l'enregistrement mais attention l'enregistrement doit néanmoins être effectué auprès des services fiscaux dans le mois qui suit la signature des statuts afin de satisfaire à l'obligation de l'article 635 du Code Général des Impôts),
- copie de la demande de publication dans un journal d'annonces légales relative à la constitution, portant le nom du journal auquel elle est adressée et la date de l'envoi,
- éventuellement : deux copies de l'état des dépenses effectuées pour le compte de la société et des engagements à prendre en son nom jusqu'à ce qu'elle ait acquis la capacité juridique par l'immatriculation au RCS.

Si le gérant n'est pas nommé statutairement:

- 2 copies du procès-verbal de l'assemblée qui le nomme.

A. PIECES CONCERNANT LE GERANT

a) si la personne n'est pas immatriculée au RCS :

- déclaration sur l'honneur de non condamnation (imprimé joint)
- extrait d'acte de naissance,

ou fiche d'état civil, ou copie de la carte d'identité ou du passeport, accompagnée d'une déclaration de l'intéressé faisant connaître sa filiation si celle-ci ne figure pas sur les documents fournis,

ou document équivalent pour les étrangers.

S'il y a lieu, tout document justifiant la nationalité.

Si le gérant est de nationalité étrangère :

- copie de la carte de commerçant étranger,
ou copie du titre de séjour pour les ressortissants des Etats membres de la CEE ou des Etats avec lesquels ont été conclus des accords particuliers (Vallée d'Andorre, Principauté de Monaco, République Populaire d'Algérie...) à moins qu'ils justifient ne pas y être astreints,
ou copie de la carte de résident en France dans les cas prévus par la loi du 17 juillet 1984.

b) si la personne est immatriculée au RCS - extrait d'immatriculation datant de moins de 3 mois.

B. PIECES CONCERNANT LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- justification de l'inscription sur la liste des Commissaires aux Comptes si celle-ci n'est pas encore publiée.

C. PIECES CONCERNANT LES ACTIVITES REGLEMENTEES :

- diplôme, autorisation, ou titre nécessaire à l'exercice de l'activité.

**CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAVOIE**

2 rue du Lac - B.P. 2072
74011 ANNECY Cedex
Tél. : 04.50.33.72.11

CHAMBRE DE

IMMATRICULATION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE

1 – PIECES RELATIVES A L'EXPLOITANT :

A. IDENTIFICATION

- Célibataire, veuf, ou divorcé:

- extrait d'acte de naissance,
- ou fiche d'état civil, ou copie de la carte d'identité ou du passeport accompagnée d'une déclaration de l'intéressé faisant connaître sa filiation si celle-ci ne figure pas sur les documents fournis,
- ou document équivalent pour les étrangers.

S'il y a lieu tout document justifiant la nationalité.

- Marié:

- extrait d'acte de mariage datant de moins de 3 mois, ou document équivalent pour les étrangers et, s'il y a lieu, tout document justifiant la nationalité.

B. SITUATION PERSONNELLE

- attestation sur l'honneur de non condamnation (imprimé joint). Ne pas faire vous-même la demande de casier judiciaire.

- Tutelle ou curatelle.

- copie du jugement ordonnant de telles mesures ou en donnant mainlevée, accompagnée d'un certificat attestant le caractère définitif du jugement.

C. SITUATION MATRIMONIALE

- Marié:

- s'il existe un contrat de mariage, photocopie du contrat certifié conforme par l'assujettis

- Divorcé ou séparé de corps.

- extrait de l'acte de naissance ou de l'acte de mariage avec la mention du jugement
*Si cette mention **ne** figure pas **en** marge de l'extrait: copie du jugement et certificat de non appel.*

Si l'événement est survenu à l'étranger, document délivré par les autorités étrangères compétentes établissant que le divorce ou la séparation de corps est devenu définitif.

suite 2 - P.P. (01/98)

- Si étranger

- copie de la carte de commerçant étranger,
- ou copie du titre de séjour pour les ressortissants des Etats membres de la CEE ou des Etats avec lesquels ont été conclus des accords particuliers (Vallée d'Andorre, Principauté de Monaco, République Populaire d'Algérie ...) à moins qu'ils justifient ne pas y être astreints,
- ou copie de la carte de résident en France dans les cas prévus par la loi du 17 juillet 1984.

EN CAS DE CONJOINT COLLABORATEUR :

Aucune pièce justificative à joindre pour le Greffe.

Ne pas oublier de mentionner les nom, prénom, date et lieu de naissance, domicile et nationalité du conjoint qui déclare collaborer effectivement à l'activité commerciale sans être rémunéré.

Le conjoint-collaborateur doit signer l'imprimé PO (en bas à côté de la signature du conjoint).

DANS TOUS LES CAS :

un imprimé d'informations destinées aux organismes de sécurité sociale des travailleurs non salariés (CERFA TNS "de couleur bleue").

IMPORTANT !

Pour les personnes qui remplissent un PO', cet imprimé CERFA TNS est intégré au document PO'.

Ne pas omettre de mentionner **votre numéro SECURITE SOCIALE** sur cet imprimé. Si vous êtes dans l'impossibilité de le communiquer, veuillez fournir une fiche d'état civil avec filiation.

EN CAS DE MANDATAIRE : un pouvoir.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ADMIS

CONTACTS UTILES

A.N.P.E. - Sallanches

704, Av. de Saint-Martin

74700 Sallanches

Tél. : 04.50.58.37.12 - Fax : 04.50.58.56.70

Agence Touristique Départementale de Haute-Savoie

B.P. 348

74012 Annecy Cedex

Tél. : 04.50.51.32.31 - Fax : 04.50.45.81.99

Arve Giffre INITIATIVE (AGI)

Madame Stéphanie BOUILLLOUX

Maison de l'Emploi - Le Bellerive - Bâtiment C2

100, rue Paul Verlaine

74130 BONNEVILLE

Tél. : 04.50.97.30.75 - Fax : 04.50.97.28.31

CENTRE DES IMPOTS

1259, Route du Rosay

74700 Sallanches

Tél. : 04.50.58.21.11 - Fax : 04.50.47.98.60

CENTRE DES IMPOTS FONCIERS

45, Rue Pierre de Coubertin
74136 Bonneville Cedex
Tél. : 04.50.97.19.01 - Fax : 04.50.25.65.72

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (C.F.E.)
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie
rue du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs BP 2072
74011 ANNECY Cedex
Tél. : 04.50.33.72.11

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
5 rue du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs B.P. 2072
74011 ANNECY Cedex
Tél. : 04.50.33.72.00 - Fax : 04.50.52.89.95

Chambre de Commerce et d'Industrie
ANTENNE DE LA VALLEE DE L'ARVE
Laurence Paturel
MAISON DE L'INDUSTRIALITE
2, place du Foron
BP - 15
74950 SCIONZIER
Tél. : 04.50.98.79.55 - Fax : 04.50.98.81.63

CHAMBRE DE METIERS

16, Rue Guillaume Fichet
74000 Annecy
Tél. : 04.50.23.92.22 - Fax : 04.50.23.92.84

CONSEIL GENERAL

B.P. 2444
74041 Annecy Cedex
Tél. : 04.50.33.50.00 - Fax : 04.50.45.23.30

CONSEILLER GENERAL DE LA HAUTE-SAVOIE

Mr Alain GREVY
Hôtel du Département
1, Av. d'Albigny
74000 Annecy
Tél. : 04.50.33.50.00 - Fax : 04.50.51.89.40

CONSEIL REGIONAL

79, Route de Paris
B.P. 19
69751 Charbonnières-Les-Bains Cedex
Tél. : 04.72.59.40.00 - Fax. : 72.38.42.18

DEPUTE

Mr SADDIER Martial
Maire de Bonneville
B.P. 1
74136 Bonneville Cedex
Tél. : 04.50.25.22.03 - Fax : 04.25.74.92

Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

48, Av. de la République

74960 Cran-Gevrier

Tél. : 04.50.88.28.78 - Fax : 04.50.88.28.99

Direction Régionale de l'Industrie, la Recherche et l'Environnement (D.R.I.R.E.)

30, Av. de France

74000 Annecy

Tél. : 04.50.66.40.00 - Fax : 04.50.23.27.70

Groupement des acteurs économiques de Sallanches

25, avenue de St Martin

74700 SALLANCHES

Tel : 04.50.58.50.84

MAIRIE

30, Quai de l'Hôtel de Ville

B.P. 117

74706 Sallanches Cedex

Tél. : 04.50.91.27.45 - Fax : 04.50.91.27.51.

OFFICE DU TOURISME

32, Quai de l'Hôtel de Ville

B.P. 2

74701 Sallanches Cedex
Tél. : 04.50.58.04.25 - Fax : 04.50.58.38.47

Observatoire du Commerce de la C.C.I. de Haute Savoie

2, Rue du Lac
B.P. 2072
74011 Annecy
Tél. : 04.50.33.72.00 - Fax : 04.50.52.89.95

PREFECTURE

Rue Louis Revon
B.P. 332
74034 Annecy
Tél. : 04.50.33.60.00 - Fax : 04.50.52.90.05

REGIE DES EAUX

196, Rue Albert Gruffat
74700 Sallanches
Tél. : 04.50.93.78.81 - Fax : 04.50.93.77.42

REGIE GAZ et ELECTRICITE

243, Av. de Saint-Martin
74700 Sallanches
Tél. : 04.50.58.01.44 - Fax : 04.50.47.86.63

Sallanches Commerces Associations

25,avenue de St Martin
74700 SALLANCHES

Secrétariat de la C.D.E.C.

Préfecture
B.P. 332
74034 Annecy
Tél. : 04.50.33.60.00 - Fax : 04.50.52.90.05

Sécurité des établissements recevant du public

24, Place du Mont-Blanc
74400 Chamonix
Tél. : 04.50.53.02.22 - Fax :

S.I.V.O.M.

175, Rue Paul Corbin
74190 Passy
Tél. : 04.50.78.12.10 - Fax : 04.50.78.25.79

Société d'Equipement de Haute Savoie - (S.E.D.H.S.)

97 Bis, Av. de Genève - B.P. 528
74014 Annecy Cedex
Tél. : 04.50.57.06.66 - Fax : 04.50.46.02.49

SOUS-PREFECTURE

122, Rue Pont

B.P. 138

74136 Bonneville Cedex

Tél. : 04.50.93.18.88 - Fax : 04.50.25.79.36

AGENCES IMMOBILIÈRES DE SALLANCHES

Agence Alpes Transactions

71, Rue du Faucigny

Tél. : 04.50.58.40.05 Fax : 04.50.47.94.11

4807 IMMOBILIER

158, Place Charles Albert

Tél. : 04.50.58.48.07

Agence HEBERT Immobilier

271, Rue Pellissier

Tél. : 04.50.58.30.66 Fax : 04.50.58.49.59

AVENEL Immobilier

Century 21

23, Quai de Warens

Tél. : 04.50.58.01.61 Fax : 04.50.58.01.61

Cabinet Immobilier BOILEAU

89, Rue de la République

Tél. : 04.50.58.07.29 Fax : 04.50.58.39.65

Agence TISSOT

22, Av. de la Gare

Tél. : 04.50.58.03.77 Fax : 04.50.58.03.77

FONCIA

18, Rue du Mont-Blanc

Tél. : 04.50.91.20.00 Fax : 04.50.91.20.10

DEVOUASSOUX IMMOBILIER

Jean-Luc DEVOUASSOUX

9, quai de Warens

Tél : 04.50.93.74.10

Fax : 04.50.93.74.83

ETABLISSEMENTS BANCAIRES DE SALLANCHES

BANQUE LAYDERNIER

15 rue du Mont-Blanc

Tel : 04.50.58.31.12

Fax : 04.50.58.49.62

BANQUE NATIONALE de PARIS (B.N.P.)

48, place Charles Albert

Tel : 04.50.91.24.55

Fax : 04.50.91.23.35

BANQUE POPULAIRE SAVOISIENNE

282 place Charles Albert

Tel : 04.50.58.28.77

Fax : 04.50.58.57.19

BANQUE SANPAOLO

55, quai de Warens

Tel : 04.50.91.26.26

Fax : 04.50.47.89.16

BANQUE DE SAVOIE

36 , place Charles Albert

Tel : 04.50.58.51.23

Fax : 04.50.47.84.49

CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE

103, place Grenette

Tel : 04.50.58.32.71

Fax : 04.50.58.49.22

CREDIT LYONNAIS

46 rue du Mont Blanc

Tel : 04.50.91.26.11

Fax : 04.50.47.90.93

CREDIT MUTUEL

67, rue du Mont-Blanc

Tel : 04.50.58.23.54

Fax : 04.50.58.06.63

LYONNAISE DE BANQUE

4 galerie le Président

Tel : 04.50.58.45.10

Fax : 04.50.58.01.89

SOCIETE GENERALE

66, avenue de la Gare

Tel : 04.50.58.10.63

Fax : 04.50.58.22.21

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Tourisme à Sallanches » Gisèle Meynet
- Rapport de présentation du P.O.S

- Radioscopie de la consommation en Haute-Savoie - le commerce de détail de l'agglomération de Sallanches - CCI Haute-Savoie
- Carte des comptages routiers 2004 - DDE de la Haute-Savoie
- Dossier de candidature contrat de Ville Moyenne - Sept. 1987
- Résultats du recensement de la population de 1999 - INSEE
- « Histoire de Sallanches, Saint-Roch et Cordon » James Pierre – 1974
- « Sallanches, plongez-vous dans l'histoire » Yves Borrel
- « Sallanches, hier, aujourd'hui et demain » Jean-Paul Brusson - 1980

« La vallée de Sallanches est un théâtre... »

Mois d'août 1825, Victor Hugo fit le voyage avec Lamartine qui avait convié son jeune rival à lui rendre visite à Saint-Point, où il résidait.

Lors du voyage, Hugo s'écriait :

« Nous quittons à peine Sallanches, et déjà je cherche à démêler, sur les crêtes étincelantes des vieilles Alpes, les traces que n'y ont pas laissé les deux grands envahisseurs de l'Italie. »

C'est qu'en effet, il est difficile de ne point éprouver une profonde émotion lorsque, par une belle matinée d'août, on voit se dérouler devant soi cet immense amphithéâtre de montagnes, toutes diverses de couleur, de forme, de hauteur et d'altitude, masses énormes, tour à tour éclatantes et sombres, vertes et blanches, distinctes et confuses, dont un énorme rayon de soleil encore oblique inonde chaque intervalle, et au-dessus desquelles,

comme la pierre du serment dans un cercle druidique, le Mont-Blanc s'élève royalement avec sa tiare de glace et son manteau de neige. »

Plus loin, parlant de la Vallée de l'Arve et de la plaine de Sallanches, Hugo écrit :
« ... ses maisons blanches et son clocher poli comme l'étain, au pied d'une haute montagne verte couronnée par de larges pans de rocher. »

« On pourrait presque toujours résumer d'un mot l'effet de leur physionomie.

La vallée de Sallanches est un théâtre. »

REALISATION

Ce dossier a été réalisé par le Service Economique de la Ville de Sallanches :

Conception visuelle et graphique

Sandrine SERASSET

Plans

Jean-Claude DELILE - Bureau d'Etudes

Rédaction

André BRETIGNY

La rédaction de ce Guide a été achevée le 31 mai 1998

Mise à jour réalisée en 2005

Publication : Mairie de Sallanches